

Rapport annuel de l'industrie cimentière belge

2014

**LE BÉTON DE DEMAIN
PERSPECTIVES URBANISTIQUES
ET ARCHITECTURALES**



FEBELCEM

Partenaire d'infobeton.be



Fédération de l'industrie cimentière belge



FEBELCEM

FEBELCEM A.S.B.L.

Boulevard du Souverain, 68
1170 Bruxelles
Tél. : 02 645 52 11
Fax : 02 640 06 70
info@febelcem.be
www.febelcem.be

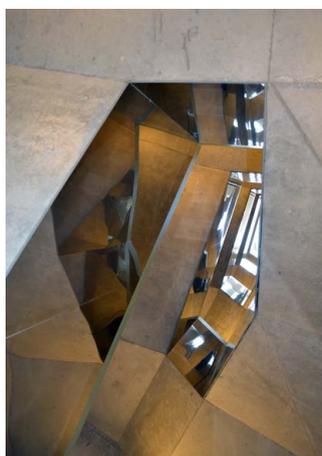


Photo de couverture

Photo : E. Schelstraete - Arch. noAarchitecten

Réalisation

Images de Marc sprl

Editeur responsable

André Jasienski

Dépot légal : D/2015/280/3

Membres



HEIDELBERGCEMENT Group

s.A. Cimenteries CBR
Chaussée de la Hulpe, 185
1170 Bruxelles
Tél. : 02 678 32 11
Fax : 02 660 64 33
www.cbr.be



s.A. Holcim (Belgique)
Avenue Robert Schuman, 71
1401 Nivelles
Tél. : 067 87 66 01
Fax : 067 87 91 30
www.holcim.be



CCB
Italcementi Group

s.A. Compagnie des
Ciments Belges « CCB »
Grand-Route, 260
7530 Gaurain-Ramecroix
Tél. : 069 25 25 11
Fax : 069 25 25 90
www.ccb.be

Conseil d'Administration

Président

A. Jacquemart

Administrateurs

L. Van Camp

L. Beauchemin

R. Köhler

F. Donega

B. Decléty

J-Y. Le Dreff

Sommaire

Avant-propos.....	4
L'industrie cimentière belge.....	5
Chapitre 1 - Perspectives urbanistiques et architecturales	6
Chapitre 2 - La conjoncture économique.....	8
Chapitre 3 - Une industrie soucieuse de l'environnement	20
Chapitre 4 - Le Département Promotion, Recherches et Développement : quelques faits marquants de 2014	26
Annexes statistiques.....	40



Avant-propos

Le secteur de la construction a finalement connu l'an dernier une croissance de 3,2%, supérieure à la croissance moyenne de l'économie belge limitée à 1%. Une météo favorable au premier trimestre 2014 a aidé à cette situation. Pour l'industrie cimentière, avec une consommation de 6.123.118 tonnes en 2014, notre secteur renoue avec une légère croissance de 1,4%, qui s'explique, comme en 2011, par ces conditions climatiques particulièrement favorables.

Le contexte économique global reste toutefois difficile au vu du carnet de commande des entreprises et à l'évolution de l'emploi salarié en recul de 2,9%. Tout n'est pas négatif pour autant. Ainsi, l'activité dans le bâtiment résidentiel neuf a bénéficié d'une croissance de l'ordre de 3,7% en 2014, de même que la rénovation qui a cru de 3,2%. Le secteur des bâtiments non résidentiels neufs, par contre, aura connu un recul de 1,9% et le Génie civil s'est quasi stabilisé.

Les prévisions dans la construction pour l'année 2015, sont difficiles à établir. Il s'avère cependant que les appréciations conjoncturelles des entrepreneurs sont largement pessimistes. La crise économique généralisée et la situation politique rendront sans doute encore les investissements des entreprises et des particuliers forts prudents. À moyen terme, le secteur de la construction ne semble pas pouvoir espérer de reprise significative avant 2016, voire 2017.

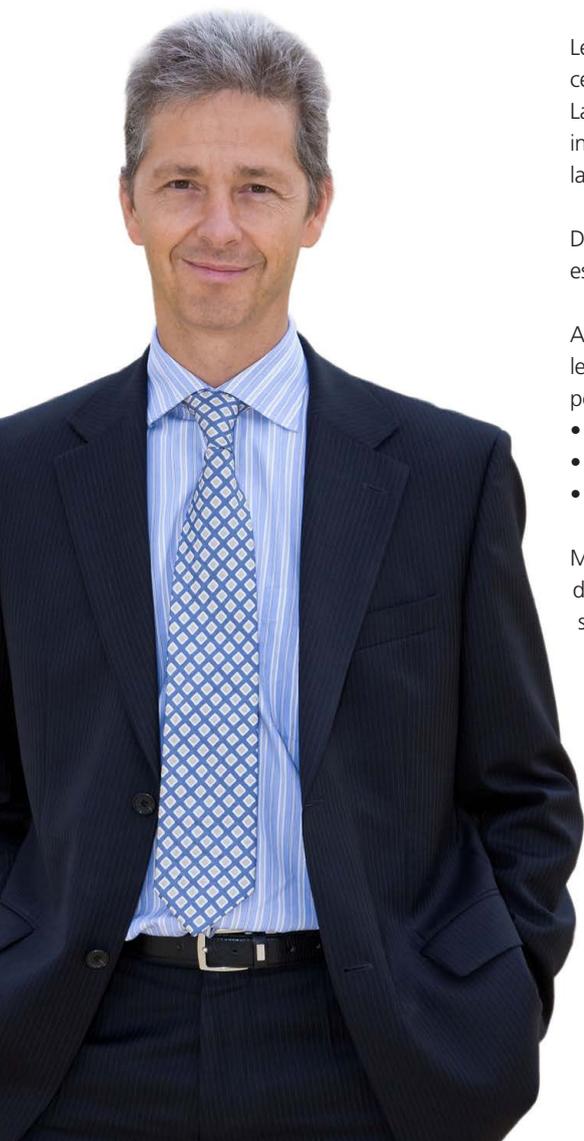
Dans ce contexte, la consommation de ciment connaîtra sans doute en 2015, une baisse estimée à 3% par rapport à 2014.

Après une année d'élections où tous les secteurs ont attiré l'attention du monde politique sur les multiples enjeux de nos industries, les éléments suivants restent d'une actualité brûlante pour l'industrie cimentière :

- La compétitivité des entreprises,
- Le coût de l'énergie et la surcharge liée au photovoltaïque,
- La taxe kilométrique sur le transport des produits pondéreux.

Malgré toutes ces menaces, nos entreprises ont encore investi en 2014 près de 30 millions d'euros et elles restent volontairement confiantes dans l'avenir. En effet, les défis urbanistiques sont nombreux : évolution de la croissance démographique, retour des populations en milieu urbain, mobilité à développer dans l'ensemble des modes de transports... Voilà autant d'enjeux où notre matériau, le ciment, offre des solutions intimement liées à la construction durable. Le choix de nos gouvernements d'investir par exemple dans des revêtements en béton armé continu comme sur l'A8, le contournement de Couvin et bien d'autres projets nous prouve que le béton, par ses qualités intrinsèques déjà mentionnées à diverses reprises, constitue le matériau de choix par excellence!

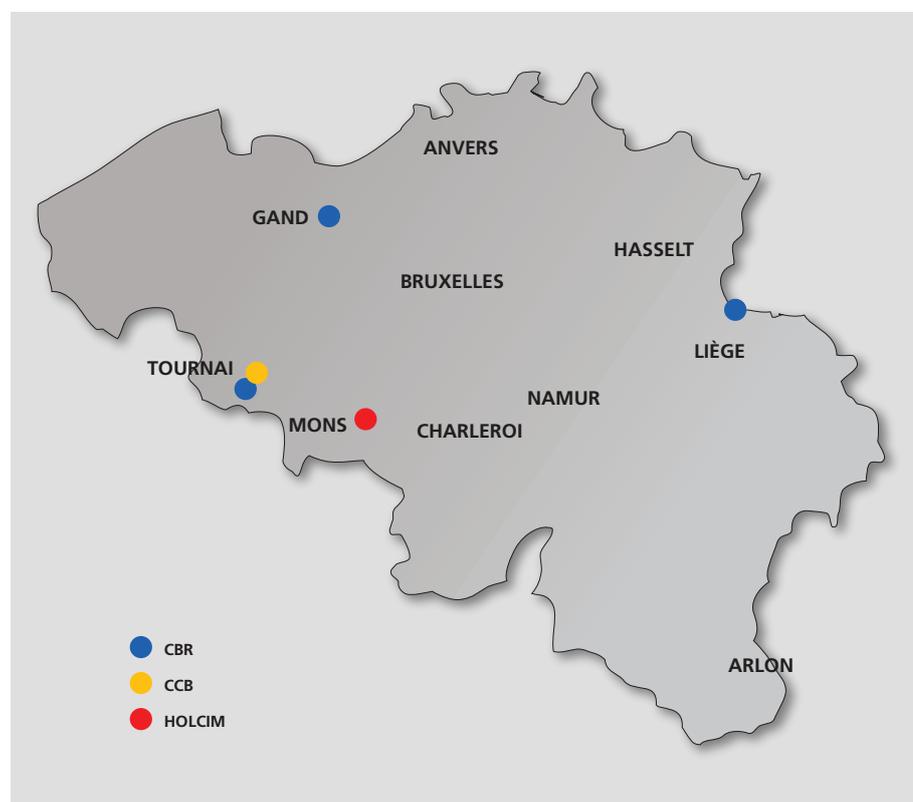
André Jacquemart
Président de FEBELCEM



L'industrie cimentière belge : quelques chiffres clés

L'industrie du ciment est un des « fondamentaux » du paysage industriel belge et wallon en particulier avec ses trois entreprises, CBR, Holcim Belgique et CCB, réparties sur cinq sites, dont quatre en Wallonie. Cette industrie participe depuis son origine à la croissance de pans entiers de l'économie belge en y jouant un rôle d'acteur majeur, que ce soit en termes de chiffre d'affaires, d'emplois directs et indirects, d'investissements, d'exportations et de produits de qualité qui répondent aux nouvelles exigences de la construction.*

Implantation des sites de production de l'industrie cimentière en Belgique.



Quelques données clés

- Les trois sociétés cimentières en Belgique sont CBR, Holcim Belgique et CCB. Elles font partie de grands groupes internationaux, Heidelberg-Cement, Holcim Ltd. et Italcementi.
- Cinq sites de production en Belgique, dont quatre en Wallonie (Gand, Lixhe, Antoing, Obourg et Gaurain)*.
- Un chiffre d'affaires de 484,8 millions d'€ en 2014.
- Une moyenne d'investissements annuels sur les cinq dernières années d'environ 31,3 millions d'€. En 2014, 29,9 millions d'€ d'investissements.
- 1.088 travailleurs, pour l'essentiel une main d'œuvre qualifiée compte tenu de la modernisation croissante des équipements et de l'automatisation progressive du processus de production.
- Environ 15.000 emplois indirects si l'on prend en compte les secteurs connexes du béton prêt à l'emploi, du béton préfabriqué et des granulats.
- Une consommation de ciment en 2014 de 6.123.118 tonnes, en progression de 1,4% par rapport à 2013.

* Situation à fin janvier 2015



Chapitre 1

Perspectives urbanistiques et architecturales

par Ir Arch. Leo Van Broeck

Leo Van Broeck compte certainement parmi les architectes de renommée en Belgique. FEBELCEM est particulièrement heureuse qu'il ait accepté de répondre à ces questions...

Quels sont, d'après vous, les principaux défis en matière d'architecture et d'urbanisme en Belgique pour les prochaines décennies ?

Le plus grand défi auquel notre pays sera confronté est une refonte en profondeur de l'aménagement du territoire et de notre utilisation de l'espace. Une partie vraiment gigantesque de la Belgique est bâtie et, qui plus est, de façon très fragmentée. Cela a créé, outre un énorme problème écologique, un problème économique considérable. Nous détenons le record européen des heures de file par travailleur, ainsi que celui du nombre de kilomètres de route et d'équipement par unité de logement (égout, distribution d'eau, de gaz, télédistribution, etc). Économiquement, notre pays est en train de s'enliser. De plus, de par leur dispersion, nos logements sont devenus littéralement inabordables. Il n'est pas moins coûteux d'habiter à la campagne, bien au contraire ! Si l'on comptabilise les frais de mobilité et d'infrastructure pour les habitants comme pour les pouvoirs publics, c'est beaucoup plus cher. La densification s'impose donc d'urgence, en combinaison avec un développement basé sur une mobilité réfléchie. Nous avons actuellement à la fois des villes trop grandes et un déficit de nature. Nous devons donc évoluer pour arriver à plus de ville et plus de campagne. Il doit être possible d'habiter au vert. Les villages deviendraient alors une sorte de « Mont-Saint-Michel vert », c'est-à-dire des microvilles compactes entourées de nature et d'agriculture. C'est possible. On peut encore densifier les grandes et les petites villes, ainsi que les villages bien desservis par les transports en commun.



Ir Arch. Leo Van Broeck et Oana Bogdan sont « founding partners » du bureau d'architecture « BOGDAN & VAN BROECK », situé à Bruxelles depuis 2007. Leo Van Broeck est également Professeur et chargé d'atelier à l'Université Catholique de Louvain (KUL).

Sa pratique architecturale est très vaste : développement de friches industrielles, logements, écoles, bureaux, bâtiments publics et culturels, rénovations - avec des échelles allant du mobilier jusqu'à des programmes de plus de 50.000 m². Il travaille aussi régulièrement comme consultant dans les domaines de l'aménagement urbain.

En 2013, Leo Van Broeck fut nommé Président de la Fédération royale des sociétés d'architectes de Belgique pour un mandat de trois ans.



BOGDAN & VAN BROECK est l'un des architectes du projet Kanaalsite à Wijnegem.
© Vervoordt - r.e.

Quelles sont vos priorités en tant que Président de la Fédération Royale des sociétés d'architectes de Belgique ?

La Fédération royale des sociétés d'architectes de Belgique est un organisme de coordination, un simple point de rencontre des associations professionnelles. Mais dans notre univers mondialisé, elle est très importante dans la mesure où elle s'occupe de concertation au niveau national, européen et mondial. J'ai l'ambition de réunir de manière solidaire toutes les associations professionnelles et de clarifier la relation et la répartition des tâches avec l'Ordre. Sur une planète devenue trop exiguë, l'architecture et l'urbanisme se fondent en une seule discipline : l'organisation de la présence spatiale de l'espèce humaine sur terre. Notre profession gagne ainsi en importance, mais la priorité pour la FAB est aussi de remédier à la rémunération structurellement insuffisante de l'architecte.

Comment concevez-vous votre mission au département « Architectuur en Bouwtechniek » (Architecture et technique de construction) de la KULeuven ?

En qualité d'enseignant, je m'implique dans l'atelier de création architecturale et urbanistique, je donne un cours de déontologie et un cours de construction (« morphological engineering » + construction en hauteur). C'est donc relativement bien réparti en fonction de la thématique « Architecture et Technique de construction ». La conceptualisation de l'architecture est souvent trop étreinée : des aspects conceptuels, techniques, économiques et sociétaux interviennent également. Au final, tout - y compris la technique et le choix des matériaux - doit être mis au service de la plus-value sociale et écologique finale.

Dans votre travail d'architecte, comment établissez-vous le choix des matériaux ? Et quelle est la place du béton dans vos travaux ?

Chez BOGDAN & VAN BROECK, nous nous occupons presque exclusivement de densification, de friches industrielles et de projets sur des sites urbains ou facilement accessibles en transports en commun. Nos choix de matériaux ne sont pas un but en soi, mais l'un des nombreux moyens de réaliser un projet de qualité. Quant au béton, il est présent dans pratiquement tous nos projets - généralement de grande ampleur - qu'il s'agisse de rénovation ou de construction neuve. C'est peut-être une « tarte à la crème », mais les architectes raffolent du béton, de sa texture et de l'humanité de ses imperfections... Pour faire davantage sur une plus petite surface, le béton armé est un matériau de rêve qui, en outre, n'a souvent pas besoin de finition supplémentaire. Combiné avec le bois dans les bâtiments (une bonne façon d'absorber du CO₂ de l'atmosphère à plus long terme), le béton donne une palette de matérialité à la fois « chaude », robuste et durable.



Le bâtiment « U-residence » à Bruxelles.
© BOGDAN & VAN BROECK / 354 photographers



La conjoncture économique

Le marché de la construction en 2014

(Sources : Confédération de la Construction et Euroconstruct)

Le secteur de la construction a finalement gardé la tête hors de l'eau en 2014, avec une année plutôt favorable par rapport à la moyenne de l'économie belge. En effet, d'après les premières estimations de l'Institut des Comptes Nationaux, le secteur a connu une croissance supérieure (3,2%) à la croissance moyenne de l'économie belge, de + 1%.

Une météo favorable au premier trimestre 2014 a aidé au maintien de cette situation. Le contexte économique reste toutefois difficile au vu du carnet de commande des entreprises et à l'évolution de l'emploi salarié en recul de -2,9%.

Si l'activité dans le bâtiment résidentiel neuf a bénéficié d'une croissance de l'ordre de +3,7% en 2014, le secteur des bâtiments non résidentiels neufs aura connu un recul de -1,9%. Il est à noter que le secteur de la rénovation a lui renoué avec une croissance estimée à environ +3,2%.

Quant au secteur du Génie civil, il a une nouvelle fois observé un recul en 2014, mais de l'ordre de seulement -0,6%.

Le bâtiment résidentiel



Photo : © C Franssen & de Menten

Le secteur du bâtiment résidentiel neuf a connu un taux d'activité en croissance de l'ordre de +3,7% en 2014. Ce résultat quelque peu surprenant s'explique par des circonstances exceptionnelles. En effet, avant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 de nouvelles exigences de performances énergétiques plus sévères en Flandres et donc plus coûteuses, les candidats bâtisseurs se sont empressés d'introduire leurs demandes de permis de bâtir avant le 31 décembre 2013. Cette augmentation des permis de bâtir s'est partiellement traduite en activité de construction durant l'année 2014.

Le nombre de rénovations autorisées pour des immeubles de logement, qui avait légèrement baissé durant les années 2012 et 2013 suite à la suppression quasi générale d'une série d'avantages fiscaux pour la rénovation énergétique, a renoué avec la croissance en 2014 de +3,2%. Cette évolution positive pour ce secteur semble logique : la rénovation des bâtiments est nécessaire et elle entraîne globalement des investissements moindres qu'une construction neuve.



Photo : Eric Schelstraete

Le bâtiment non-résidentiel

L'activité dans le secteur du bâtiment non résidentiel continue à perdre de son dynamisme depuis deux ans et a même reculé de -1,9% en 2014 suite au net recul du volume de bâtiments autorisés au second semestre 2013. De plus la tendance moyenne continue à s'orienter vers des bâtiments de plus petite taille et de moindre valeur.

Le Génie civil

Les investissements publics ont connu un net repli en 2013, mais les plus récentes estimations de l'ICN et d'EUROCONSTRUCT indiquent une quasi stabilisation en 2014. Cette situation s'explique par différents facteurs tels que l'appauvrissement des Communes et un net ralentissement en matière de travaux routiers. Seuls les budgets d'investissement dans le rail ont connu une année 2014 positive, mais cela ne semble pas devoir se poursuivre à l'avenir. Le génie civil est donc toujours dans l'attente de jours meilleurs.

Le marché de la construction en 2015

Les prévisions dans la construction pour l'année 2015, sont difficiles à établir. Il s'avère cependant que les appréciations conjoncturelles des entrepreneurs sont largement pessimistes au cours du premier trimestre 2015 et qu'elles se détériorent même. La crise économique généralisée et la situation politique rendront sans doute encore les investissements des entreprises et des particuliers forts prudents. Le génie civil devrait lui aussi reculer en raison notamment des mesures d'assainissement des finances publiques.

Toutes les prévisions citées ci-après devront donc être confirmées, mais il est clair que les difficultés économiques subsistent en 2015 dans un contexte où l'amélioration qui se dessine sur le front du chômage s'annonce toujours très timide.

À moyen terme, le secteur de la construction ne semble pas pouvoir espérer de reprise significative avant 2016, voire 2017. D'année en année, ces perspectives se dégradent. Ce qui est sûr, c'est que la population belge est en croissance et le nombre de familles monoparentales également. La quantité de logements devra donc indiscutablement augmenter, sinon le pays connaîtra une tension importante sur le prix des logements. La quantité d'immeubles de bureaux disponibles reste élevée et la transformation de ceux-ci en logements se poursuit.





Photo : © Atenor

Le bâtiment résidentiel

Suite à la situation favorable de l'année 2014 dans le logement résidentiel neuf, l'activité dans ce secteur devrait connaître une croissance moindre en 2015 (estimée à environ +2,3%). Rappelons-nous que le nombre de permis de bâtir avait cru fin 2013 et début 2014 en Région Flamande et que cet effet devrait encore avoir une légère influence sur 2015. Avec la disparition de cet effet, il faut s'attendre à un recul de l'ordre de 10% des nouveaux permis de bâtir accordés, ce qui conduit la Confédération Construction à souligner le caractère temporaire de la croissance observée en 2014 et attendue pour 2015. Bien sûr, le secteur immobilier belge voudrait rester dynamique et la pression démographique pèse toujours sur nos villes. Ces éléments tendent à promouvoir la construction de logements neufs. Mais, les difficultés de financements des ménages, le manque de confiance en l'économie et le chômage restent autant d'éléments défavorables.

La traditionnelle stabilité du secteur de la rénovation semble se maintenir malgré les difficultés financières des ménages. La Confédération Construction espère une croissance de +3,4% par rapport à 2014, notamment soutenue par un effet d'anticipation faisant suite à la décision du gouvernement d'appliquer, dès le 1^{er} janvier 2016, le taux réduit de TVA de 6% pour les travaux de rénovation de bâtiments âgés de plus de 10 ans au lieu de seulement 5 ans auparavant.

Le bâtiment non résidentiel

D'après les analyses d'EUROCONSTRUCT et de la Confédération Construction, l'activité dans le secteur du bâtiment non résidentiel connaîtra à nouveau un recul de l'ordre de 2 à 3% en 2015. La crise économique et financière explique en partie la grande prudence des investissements des entreprises ainsi qu'un glissement des investissements vers des bâtiments industriels ou agricoles générant moins de travaux par mètres construits que les bureaux et les commerces.

Le génie civil

L'austérité des pouvoirs publics pourrait encore réduire une partie des dépenses en infrastructures de génie civil, estimées de l'ordre de -4,8%.

Les travaux routiers (particulièrement sur les voiries communales) restent le principal responsable de ce repli mais le Gouvernement a également décidé de réduire la dotation du chemin de fer de 10% en 2015.

Les indicateurs de performances économiques de l'industrie cimentière belge

La consommation de ciment gris en Belgique

Nos lecteurs s'en souviennent, l'année 2011 a été exceptionnelle. C'était en effet la première fois dans l'histoire de la consommation de ciment en Belgique que celle-ci a dépassé les 6.500.000 tonnes (atteignant 6.553.000 tonnes). Depuis, le marché domestique a régressé en 2012 de 2,2% et de 5,8% en 2013 par rapport à 2012.

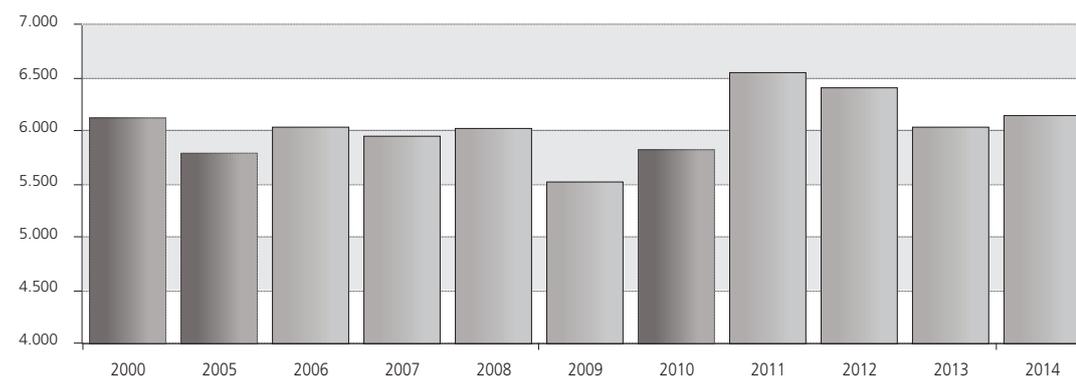
Avec une consommation de 6.123.118 tonnes en 2014, le secteur renoue avec une légère croissance de 1,4%, et qui s'explique une nouvelle fois, comme en 2011, par des conditions climatiques favorables. Grâce à cette situation, la moyenne de consommation des cinq dernières années (2010-2014) atteint 6.182.000 tonnes. Ces chiffres sont bons par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (2005-2009) qui se tenait à 5.868.000 tonnes.

Toujours d'un point de vue comparatif, le volume consommé en 2014 est supérieur de 2,2% à la moyenne des dix dernières années (de 2004 à 2013), moyenne qui s'élève à 5.991.000 tonnes.

Le secteur de la construction, qui connaît des difficultés, se sera quand même bien défendu en 2014 et cette tendance se sera marquée dans la consommation de ciment. Selon les statistiques officielles issues de la Banque Nationale de Belgique, les importations de ciment en 2014 ont connu une diminution alors que les livraisons intérieures des membres de la Fédération de l'industrie cimentière belge terminent l'année à + 5,9%. Cette situation s'explique par le rachat, par un des membres de FEBELCEM, des installations de broyage d'un importateur.

Consommation de ciment gris en Belgique

x Ktonnes



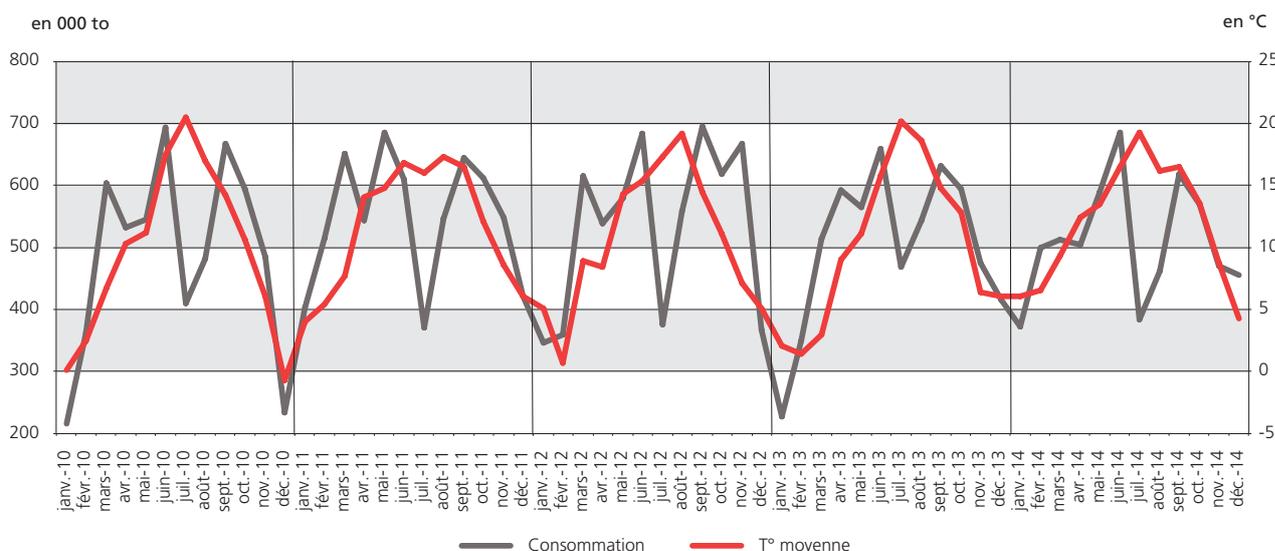
Source : FEBELCEM

Le marché domestique a donc connu une légère hausse en raison d'une activité dans la construction résidentielle plus dynamique que prévu et en raison de conditions climatiques favorables, comme en 2011.



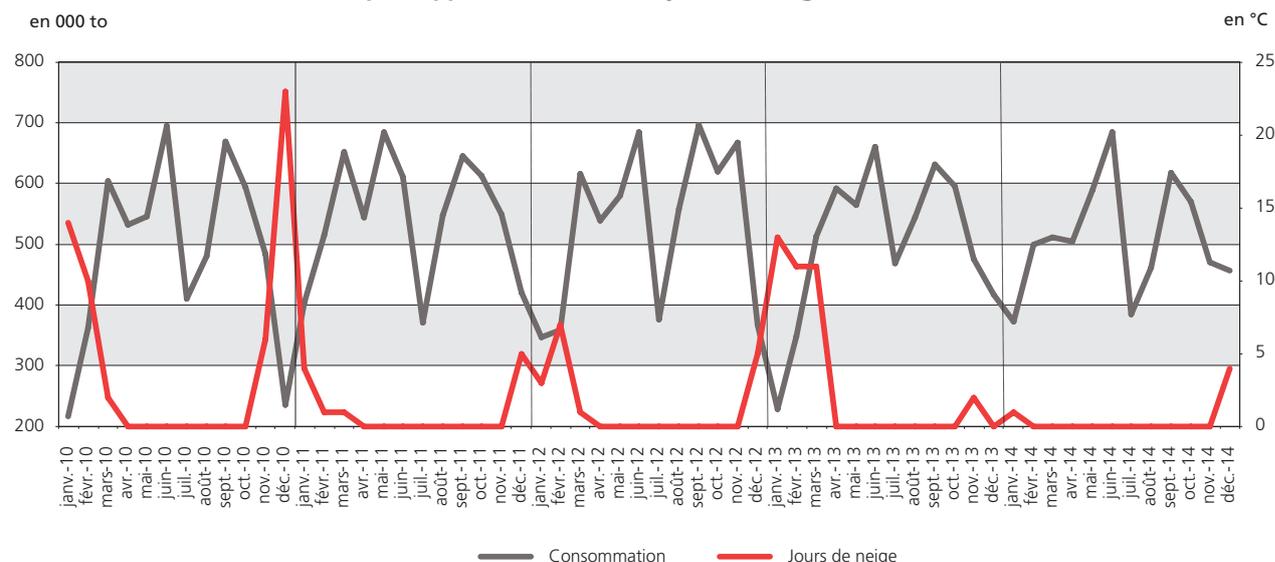
Pour démontrer l'influence de ce contexte climatique favorable, intervenu tant en 2014 qu'en 2011, les deux graphiques ci-après retracent d'une part la consommation de ciment gris en Belgique de 2010 à 2014 par rapport à la température moyenne et d'autre part, cette même consommation par rapport aux jours d'enneigement ou la température moyenne est alors généralement proche de 0°C.

Consommation de ciment gris en Belgique de 2010 à 2014 par rapport à la température moyenne



Source : FEBELCEM - IRM

Consommation de ciment gris en Belgique de 2010 à 2014 par rapport au nombre de jours de neige



Source : FEBELCEM - IRM

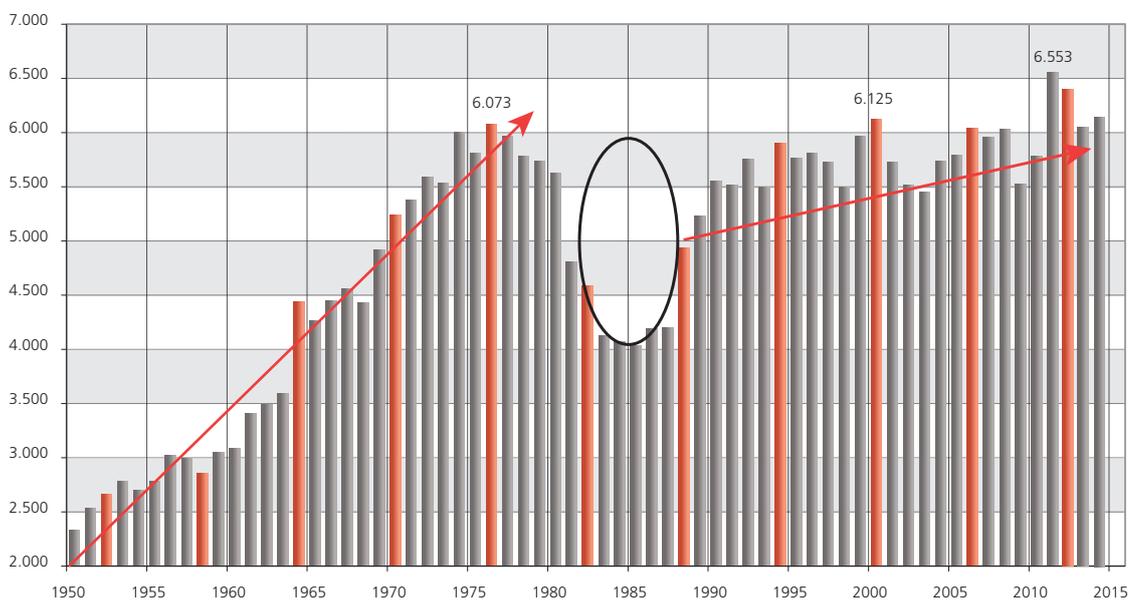
Ces graphiques nous montrent donc bien combien le secteur de la construction et la consommation de ciment sont sensibles aux conditions climatiques.

Le graphique qui suit, devenu traditionnel, retrace quant à lui l'évolution de la consommation de ciment en Belgique de 1950 à nos jours. Il montre aussi comment les années d'élections communales connaissent systématiquement un pic en comparaison aux années qui les précèdent.

Évolution de la consommation de ciment depuis 1950

(colonnes en rouge : années d'élections communales)

x Ktonnes

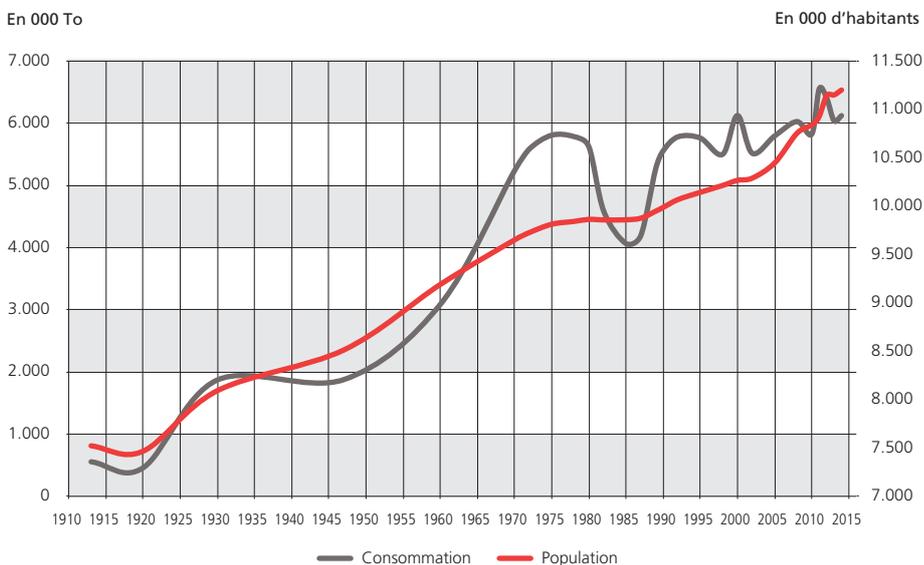


Source : FEBELCEM

Cette évolution de la consommation de ciment peut également être mise en parallèle avec l'accroissement de la population belge. Là aussi, certaines tendances sont perceptibles : à côté d'une croissance relativement constante de la population, on observe l'impact, pour ce qui concerne la consommation de ciment, de la croissance économique des années 60, de la crise des années 80-90 et une certaine stabilisation de la consommation de ciment à partir des années 2000.



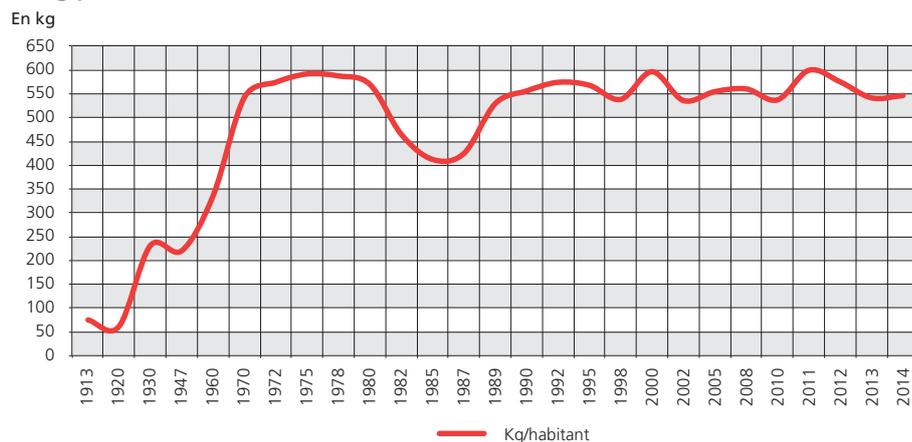
Evolution de la consommation de ciment gris en Belgique de 1913 à 2014 par rapport à la population



Source : FEBELCEM - INS

Avec une consommation de 547 kg de ciment par habitant en 2014, le belge conserve donc bien confiance dans les constructions en béton, qualifiées de durables et économiques. Depuis 1990, cette moyenne – l'une des meilleures en Europe - se situe autour de 550 kg par habitant comme le montre le graphique ci-après.

Evolution de la consommation de ciment gris en Belgique de 1913 à 2014 en kg par habitant



Source : FEBELCEM - INS

Les perspectives pour 2015

Pour 2015, la consommation de ciment connaîtra sans doute un tassement de l'ordre de 3 à 4% par rapport à 2014, étant donné que la reprise significative de l'activité économique attendue pour 2015 ne se manifeste pas. Les conditions climatiques de ce début 2015 n'auront pas non plus l'effet d'aubaine dont a profité le secteur en 2014.

Notre secteur reste attaché à l'espoir de voir la construction finir par réellement progresser. En effet, l'économie incite les épargnants à investir dans la brique et la consommation de ciment devrait évoluer en regard des perspectives évidentes en besoins liés à la construction durable... Besoins où le béton, par ses qualités intrinsèques déjà mentionnées à diverses reprises, est le matériau de construction par excellence.

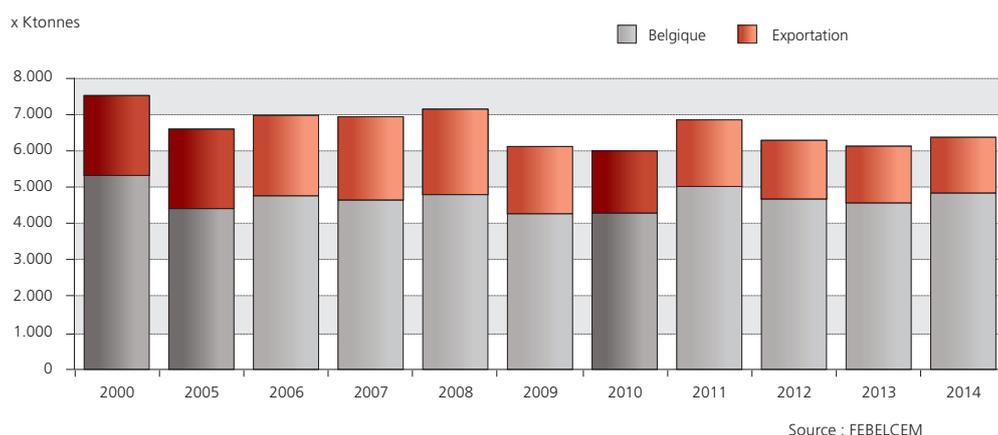
Les livraisons des membres

Les livraisons totales de ciment gris des membres de la Fédération de l'industrie cimentière belge expédiées en 2014 atteignent 6.363.654 tonnes, marquant ainsi une progression de 4% par rapport au niveau atteint en 2013 (soit 244.704 tonnes de plus).

Si le volume des livraisons totales de 2010 s'affichait comme le plus faible de la décennie, le niveau de 2014 se situe à nouveau dans celui des bonnes années que sont celles des années 2006-2008.

La part des livraisons intérieures représente 76,1% des livraisons totales en 2014, soit une augmentation de 1,4% par rapport à 2013.

Livraisons de ciment des membres en Belgique et à l'exportation



Pour connaître les livraisons totales de nos membres, il y aurait lieu d'y ajouter les livraisons de clinker à l'exportation, non reprises dans le tableau ci-avant. Le total général pour nos membres s'élève alors à 7.228.788 tonnes en 2014 contre 6.948.510 tonnes en 2013, soit une augmentation de 4%.



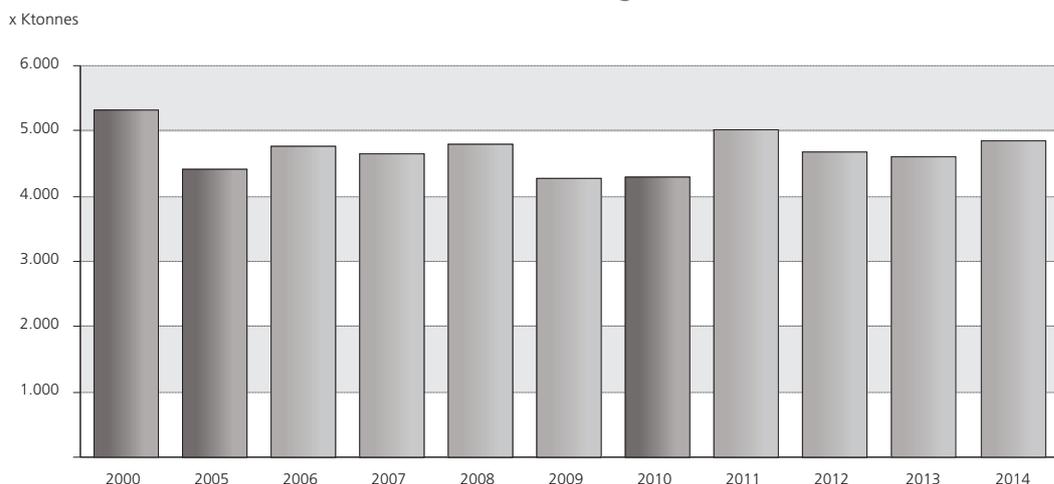
Les livraisons des membres sur le marché belge

Les livraisons des membres sur le marché national se sont élevées à 4.842.566 tonnes à fin décembre 2014 contre 4.570.677 tonnes en 2013. Il s'agit là d'une augmentation de 5,9 %, soit 271.889 tonnes de plus par rapport au tonnage livré en 2013.

L'industrie cimentière belge peut donc se réjouir puisque, sur son marché, les volumes augmentent. Cette situation est notamment due aux investissements d'un membre qui a racheté une unité de production d'un importateur. Les importations restent élevées et dans la veine des importations de ces 10 dernières années, ce qui maintient un marché national très tendu qui ne permet pas d'engranger de réels bénéfices.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, et en comparaison avec le tonnage record livré en 2000, le niveau atteint en 2014 est inférieur de 478.000 tonnes, ce qui représente quelque 9% de moins.

Livraisons des membres sur le marché belge



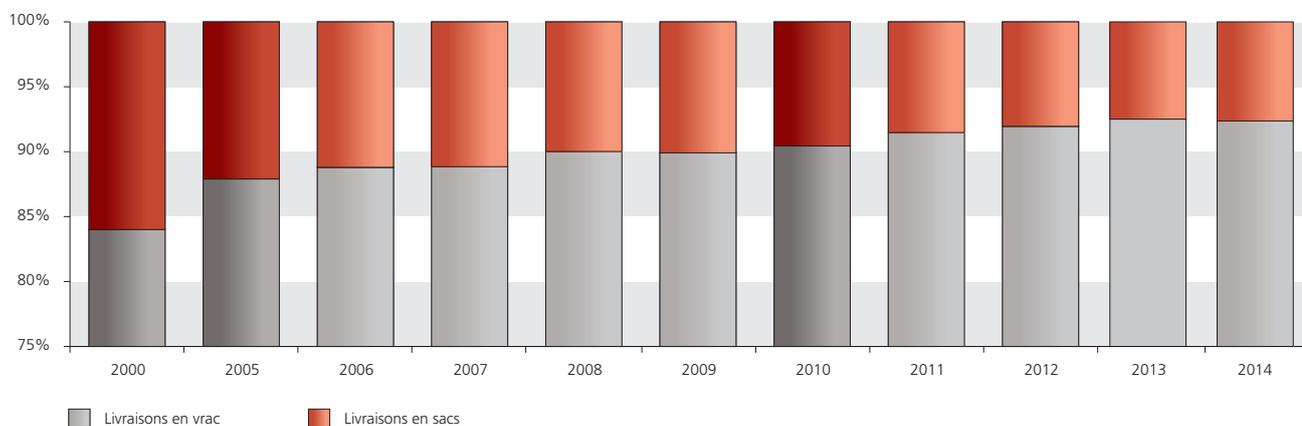
Source : membres FEBELCEM

Les livraisons des membres par mode de conditionnement

Par rapport à 2013, le tonnage livré en vrac a augmenté de 5,8% et celui des livraisons en sac a augmenté de 7,5%.

Le seuil symbolique de moins de 10% des livraisons de ciment emballé sur le marché belge (7,7% exactement) pour plus de 90% de livraisons en vrac en 2014 (92,3% exactement) est resté sensiblement équivalent à 2013.

Livraisons des membres par mode de conditionnement



Source : membres FEBELCEM

Les livraisons des membres par catégories d'acheteurs

Le secteur du béton prêt à l'emploi reste sans nul doute le premier consommateur de ciment des membres de FEBELCEM. En chiffres absolus, il absorbe 55,3% des livraisons intérieures pour 54,6% en 2013. Concrètement, ce secteur augmente son tonnage de 7,1% par rapport à l'an dernier pour atteindre 2.676.000 tonnes.

Le secteur des produits en béton manufacturé et des fibres-ciment régresse, lui, de 2% par rapport au volume atteint en 2013. Avec 1.004.000 tonnes livrées en 2014, la part relative de ce secteur s'élève à 20,7% des livraisons des membres, c'était 22,4% en 2013.

Les livraisons sur chantier se sont élevées à 742.000 tonnes, un niveau supérieur de 16,7% par rapport à 2013. La part relative de ces livraisons dans les livraisons intérieures se situe aujourd'hui à 15,3% pour 14% en 2013.

Enfin, le négoce se maintient, lui, à 8,7% en 2014, tout en connaissant aussi une augmentation des quantités livrées de 1,9%, totalisant 420.000 tonnes en 2014.

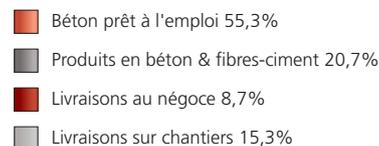
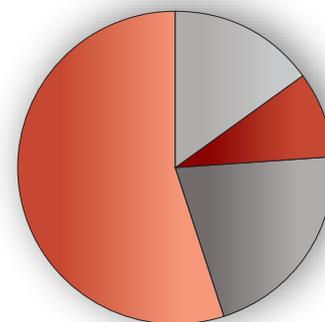
Les importations de ciment gris en Belgique

Les importations en 2014 ont enfin affiché une baisse de 12,8% s'élevant à 1.280.552 tonnes, contre 1.468.382 tonnes en 2013, soit 187.830 tonnes de moins. On constate donc que la part de marché des importateurs a diminué en 2014 mais dans le même temps leurs réexportations vers d'autres pays a drastiquement augmenté passant de 226.574 tonnes à 449.429 tonnes.

Cette diminution de part de marché des importations en 2014 maintient le pourcentage de ces dernières en-dessous du seuil des 25% de part relative de la consommation de ciment gris, passant de 24,3% en 2013 à 21% en 2014.

À titre comparatif, la part relative moyenne de la décennie 2000-2010 s'élève à 20,4%.

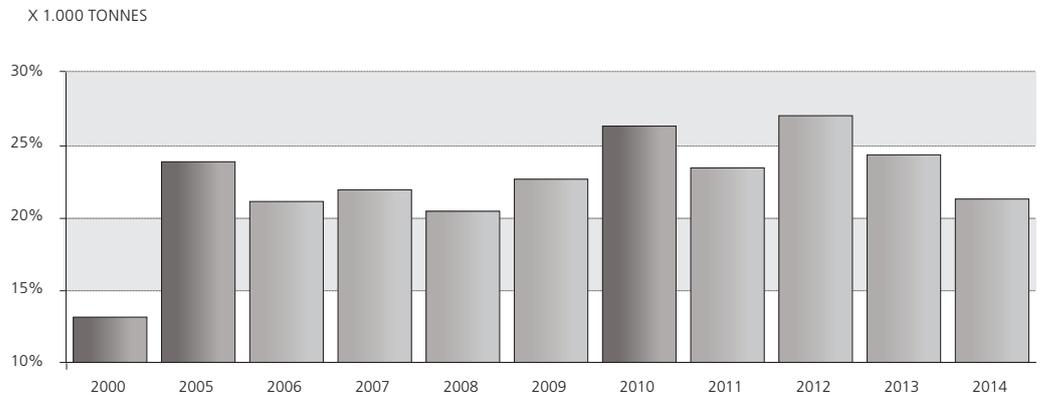
Livraisons des membres par catégories d'acheteurs



Source : membres FEBELCEM



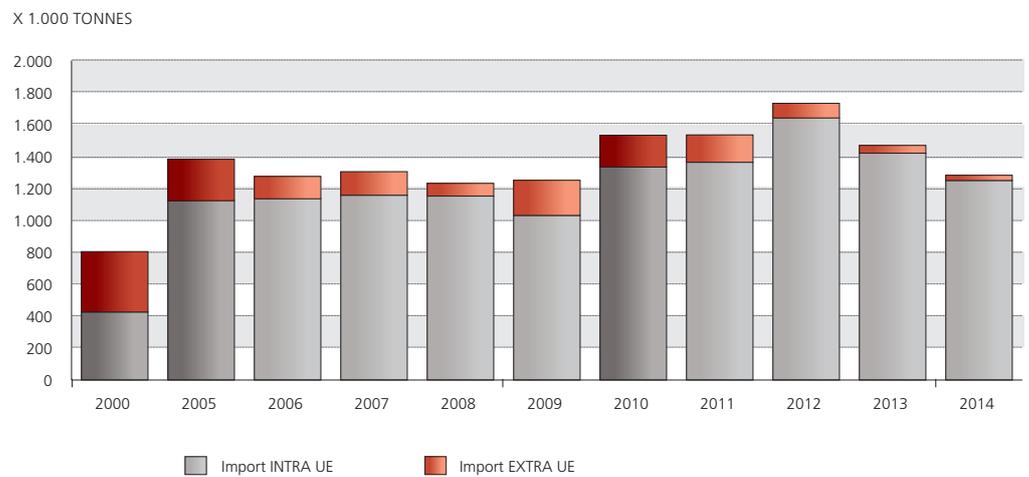
Importations de ciment gris en Belgique



Source : BNB / FEBELCEM

En ce qui concerne la provenance des volumes importés, près de 97,5% sont d'origine intra-communautaire (avec un volume importé de 1.247.904 tonnes en 2014) pour 2,5% d'importations issues de pays extra-communautaires (soit 32.648 tonnes).

Importations INTRA et EXTRA UE



Source : BNB / FEBELCEM

Les investissements en cimenterie

Les investissements des membres de FEBELCEM s'élèvent à 29,9 millions d'euros en 2014. Ce montant est en augmentation par rapport au montant investi en 2013 (+ 2,6%). Il est cependant inférieur de 4,8% à la moyenne des cinq dernières années.

88,7% des montants investis en 2014 sont destinés aux investissements en machines, installations et véhicules neufs ou usagés. 11,3% ont été attribués à la construction de bâtiments, d'ouvrages ou de réparations d'ouvrages. Il est à noter que quelque 3,2% du total de ces investissements étaient destinés à la protection de l'environnement.

© Diathèque CCB



Une industrie soucieuse de l'environnement

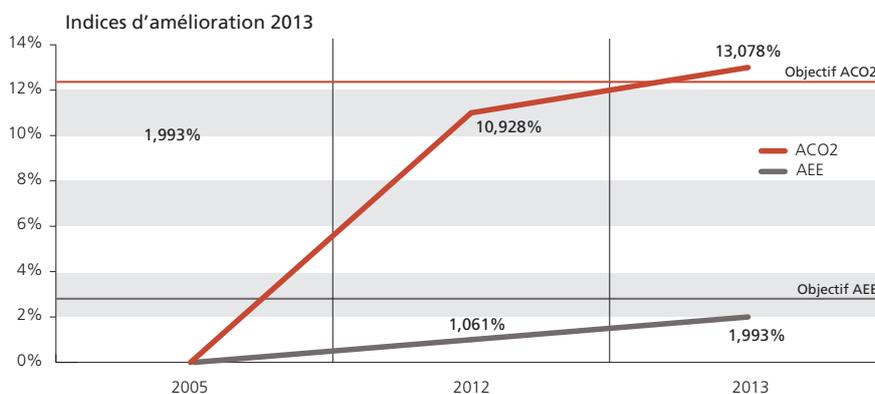
L'industrie cimentière s'engage chaque jour dans un ensemble de processus et de pratiques qui visent à améliorer ses performances environnementales. Ce chapitre propose aux lecteurs une actualisation des principaux dossiers en cours à ce titre...

Accord de branche de 2^{ème} génération 2013-2020

Après avoir rempli avec succès ses engagements dans le cadre de l'accord de branche de 1^{ère} génération, couvrant la période 1999-2012, le secteur cimentier a souscrit un nouvel engagement volontaire avec la Région wallonne visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à améliorer son efficacité énergétique durant la période courant de 2013 à 2020. L'objectif global que se sont fixé les entreprises contractantes de l'industrie cimentière wallonne consiste en :

- une amélioration de l'efficacité énergétique sectorielle en énergie primaire (AEE) de 2,94% entre 2005 et 2020 ;
- et
- une réduction des émissions spécifiques de CO₂ au niveau sectoriel (ACO₂) de 11,88% entre 2005 et 2020.

Pour ce nouveau plan d'action, le secteur privilégie une nouvelle fois les piliers relatifs à la valorisation énergétique des combustibles alternatifs et à l'amélioration continue des procédés de production. Au total, 45 projets d'amélioration, représentant des économies équivalentes à 600.000 GJp et 140.000 tonnes de CO₂, ont été retenus pour la fixation des engagements sectoriels à l'horizon 2020. Les données récoltées en 2014 permettent déjà d'attester des bons résultats obtenus par le secteur :





© CBR

Climat

ETS post 2020

Dans le cadre de la réforme du mécanisme d'échange des quotas de CO₂ prévue par la Commission européenne pour la période post-2020, le secteur cimentier plaide clairement en faveur de la mise en place d'un cadre légal stable et prévisible à long terme.

Les interventions répétées de la Commission, depuis la révision de la Directive Emission Trading, donnent un mauvais signal aux entreprises, aux investisseurs ou même encore aux autres régions extra-communautaires souhaitant éventuellement s'associer au mécanisme européen. En effet, le « backloading » des quotas, le passage du facteur de réduction linéaire programmé dans la Directive de -1,74%/an à -2,2%/an*, l'application du facteur de réduction trans-sectoriel ou encore le très récent projet de mise en œuvre d'une Market Stability Reserve sont autant d'éléments qui risquent d'impacter directement l'allocation de quotas aux entreprises et de renforcer le risque de « carbon leakage » qu'elles subissent. Aujourd'hui, certaines entreprises, qui respectent pourtant les benchmarks fixés par la Commission européenne, sont en difficulté à ce niveau-là.

Pour en revenir à la période post-2020, le secteur cimentier est en faveur d'une allocation dynamique des quotas, dont les termes techniques détaillés restent évidemment encore à fixer, mais dont le principe consisterait à allouer des quotas aux entreprises sur base des niveaux d'activité les plus récents. Dans le même ordre d'idée, le secteur est favorable à une révision périodique des benchmarks, qui doivent atteindre un niveau ambitieux mais réaliste ! Le maintien des mesures de protection contre le risque de carbon leakage est également un must.

Le secteur défend enfin la suppression du facteur de correction trans-sectoriel et est favorable à la création d'un fonds de soutien aux technologies émergentes comme par exemple la capture et le stockage du carbone et/ou sa réutilisation.

* Conséquence de l'adoption par la Commission de l'objectif global de réduction des émissions de CO₂ de -40% à l'horizon 2030 - par rapport à 1990 - qui se traduit pour le secteur industriel par une réduction de -43% des émissions entre 2005 et 2030 !





© Holcim

Déchets

Prolongation pérenne du facteur 0,7

L'Article 70 du Décret fiscal du 22 mars 2007 favorisant la prévention et la valorisation des déchets en Région wallonne prévoit la mise en œuvre d'un coefficient de 0,7 sur les taxes dues par les redevables soumis à l'impôt des sociétés.

Ce mécanisme de correction a été mis en œuvre afin d'éviter que la non déductibilité fiscale des taxes environnementales ne crée de distorsion de concurrence entre les opérateurs soumis à l'impôt des sociétés et ceux qui ne l'étaient pas (association de communes). Il s'applique notamment sur les taxes relatives à la co-incinération dont doivent s'acquitter les cimentiers. Initialement donc mis en place pour assurer l'équité entre les différents opérateurs, le Décret ne prévoyait par contre l'application de ce coefficient 0,7 que jusque fin 2014. Ce délai d'application limité dans le temps, déjà prolongé trois fois - jusque 2011, jusque 2013 et jusque 2014 -, s'expliquait notamment par la volonté du législateur d'organiser et de mettre en place, dans ce laps de temps, la déductibilité de ces taxes régionales.

C'est donc avec satisfaction que le secteur cimentier a constaté que le Décret-programme du 12 décembre 2014 adopté par le Gouvernement wallon proposait de prolonger le facteur 0,7 jusqu'au 31 décembre 2019. Une réserve sur cette prolongation existant toutefois en cas de soumission des intercommunales à l'impôt des sociétés, projet que le Gouvernement fédéral a, il est vrai, récemment choisi de porter. Encore faudra-t-il s'assurer que les activités d'intercommunales qui concurrencent bien les opérations de co-incinération en cimenterie soient effectivement visées par les mesures fédérales.

Élections 2014 - Déclarations politiques générales

L'année 2014 a vu la mise en place de nouveaux exécutifs aux niveaux fédéral et régional. Le secteur cimentier a procédé à une lecture attentive des déclarations de politique générale des nouveaux gouvernements.

Au-delà des efforts budgétaires annoncés à tous les niveaux, le secteur soutient la volonté de nos gouvernants de ne pas taxer d'avantage l'industrie et de privilégier la croissance et la compétitivité des entreprises.

Plus particulièrement, en ce qui concerne l'environnement, on notera les nombreuses propositions relatives à l'économie circulaire des ressources, dont le secteur cimentier rappelle qu'il était, bien avant l'heure, un pionnier avec la valorisation énergétique des combustibles alternatifs et la récupération des matières secondaires de substitution. Il s'agit donc bien sûr d'un domaine dans lequel le secteur compte activement contribuer.

Les Gouvernements s'accordent également sur l'importance de la conclusion d'un accord mondial sur le climat. Le secteur cimentier ne peut que souscrire à cet engagement pour autant évidemment que cet accord implique une majorité représentative d'États et que les parties concernées soient soumises à des engagements mesurables équivalents.

Les prix de l'énergie semblent également faire partie des préoccupations politiques avec, notamment, des propositions pour travailler à la mise en place d'une norme énergétique. Le secteur attend avec beaucoup d'impatience ces mesures qui devraient permettre de soulager la compétitivité des entreprises.

Surcharge Elia

Déjà abordée dans nos deux précédents rapports annuels, la question de la surcharge « Elia », du nom de cette obligation de service public destinée au financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables qui, entre fin 2012 et début 2013, a connu une augmentation désastreuse de 1,1889€/MWh à 13,81€/MWh, continue d'alimenter toutes les inquiétudes. En effet, alors que le Gouvernement wallon s'est engagé, début 2013, à mettre en place un mécanisme d'allègement de la surcharge pour les entreprises et que le Décret organisant le marché régional de l'électricité a été modifié afin de permettre le portage des certificats verts et l'octroi des exonérations, les entreprises, déjà fragilisées par un contexte économique difficile et délicat, ne peuvent toujours pas bénéficier des dites mesures d'allègement. Les sommes à récupérer se chiffrent maintenant à plusieurs millions d'euros pour les entreprises. Le secteur appelle encore une fois de toutes ses forces les acteurs concernés à mettre tout en œuvre afin que les exonérations prévues, sur les factures à venir et sur les sommes déjà acquittées depuis 2013, deviennent rapidement réalité. Il en va de la compétitivité du secteur à l'échelle régionale mais également à l'échelle belge et européenne.

Les indicateurs environnementaux

Les émissions atmosphériques

Pour les besoins de la présentation graphique, les valeurs limites d'émissions – exprimées en concentration de polluant dans les fumées et applicables à des moyennes d'émissions journalières - ont été utilisées comme des valeurs limites annuelles. En pratique, la comparaison des valeurs d'émissions aux VLE nécessite la prise en compte des intervalles de confiance des mesures (conformément à la législation relative aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux), ce qui n'est pas le cas pour les valeurs reportées ici. Il faut donc comprendre ces graphiques comme étant un indicateur des niveaux pondérés des émissions annuelles du secteur par rapport aux valeurs limites d'émissions journalières. Les valeurs limites d'émissions annuelles, telles que définies ici, ne sont donc qu'indicatives. Cette présentation implique que les résultats sont également dépendants de l'évolution (à la baisse) des valeurs limites d'émissions.

Pour l'année écoulée, on constate que les légers dépassements occasionnés en 2013, suite à l'adaptation progressive des outils de réduction aux niveaux d'émission, ont été complètement résorbés. Les émissions annuelles du secteur sont toutes contenues à l'intérieur des valeurs limites annuelles indicatives.

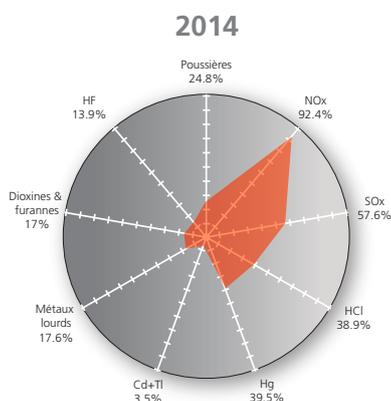


Photo : E. Schelstraete





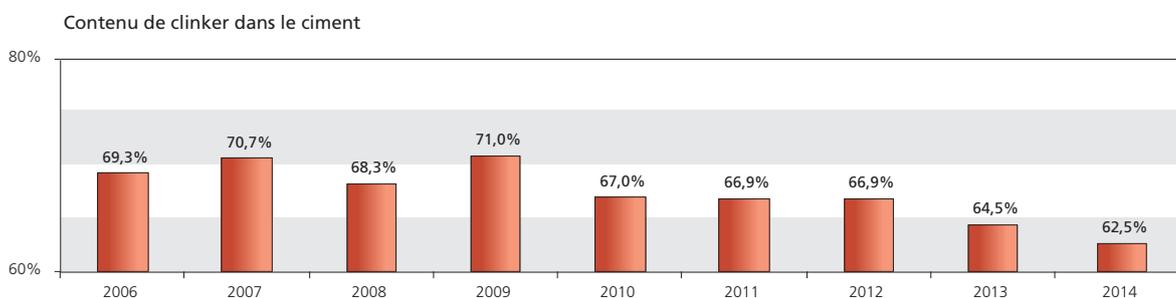
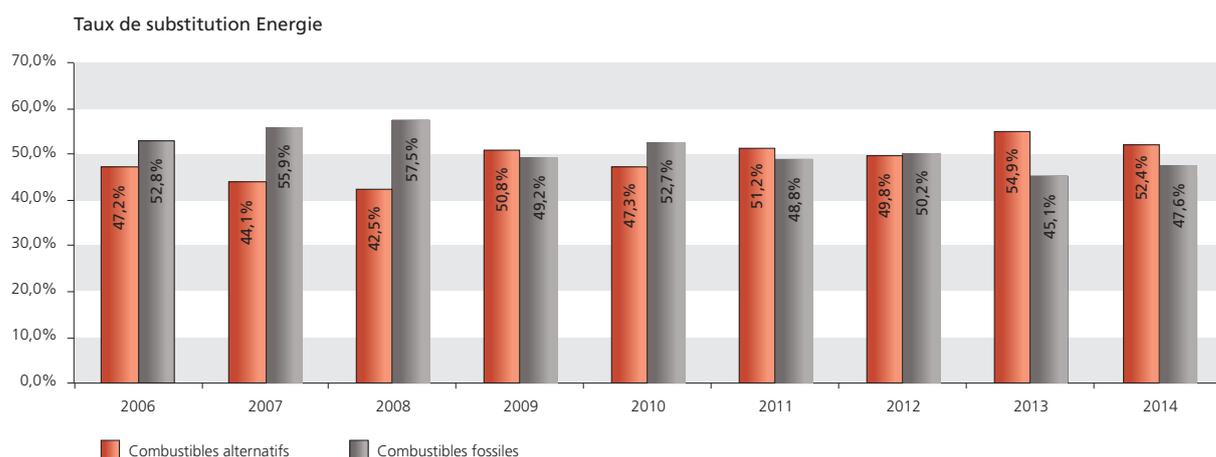
© CBR

Valorisation matière et valorisation énergie

La valorisation énergétique des combustibles alternatifs constitue un des piliers de l'activité cimentière. Par ce biais, le secteur répond concrètement aux préoccupations et aux défis posés par les Autorités en matière d'indépendance énergétique et d'utilisation efficace des ressources.

Pour cette année, le secteur reste sur la tendance de l'année 2013 où les combustibles de substitution assuraient déjà plus de la moitié de l'apport énergétique nécessaire à la production du clinker.

Concernant la valorisation matière, c'est-à-dire la substitution du clinker par des matériaux tels que le laitier sidérurgique ou les cendres volantes, le secteur pousse encore le taux d'incorporation de clinker vers le bas avec une amélioration d'environ 3% par rapport à 2013.



Le prélèvement kilométrique

Le 2 décembre 2013, les Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale ont conclu un accord de coopération concernant l'introduction d'un prélèvement kilométrique pour les véhicules destinés au transport par route de marchandises dont la masse maximale autorisée dépasse 3,5 tonnes.

Ce prélèvement kilométrique consiste en une redevance versée en contrepartie de l'utilisation des routes. Il verra le jour dans le courant de 2016 et remplacera, à terme, l'Eurovignette. Au niveau des détails pratiques, le redevable devra conclure un contrat avec un prestataire de services qui sera chargé de lui fournir un dispositif d'enregistrement électronique servant d'instrument de mesure pour le calcul du prélèvement kilométrique. Il est prévu que les recettes générées par le prélèvement soient notamment affectées pour partie à l'entretien du réseau routier belge.

Le secteur cimentier, en tant que transporteur de matériaux pondéreux, est évidemment directement concerné par cette nouvelle mesure car il ne peut que difficilement répercuter ce coût supplémentaire sur les prix de ses produits. Avec l'Union Wallonne des Entreprises, le secteur cimentier plaide pour que le prélèvement kilométrique conduise à une fiscalité juste, équilibrée et qui ne crée pas de distorsion de concurrence entre les acteurs économiques régionaux. Il est demandé aux Autorités de tenir compte de ces considérations au moment où seront précisés le montant de la redevance de base ou encore les réseaux routiers concernés. Les secteurs plaident pour que l'impact financier ne soit pas supérieur à celui de l'actuelle Eurovignette.

Ce dossier sera suivi de près par FEBELCEM dans les prochains mois.



© Diathèque Holcim



Chapitre 4

Le Département Promotion, Recherches et Développement : quelques faits marquants de 2014

Les activités du Département Promotion, Recherches et Développement visent essentiellement à la promotion de la qualité. Ceci inclut notamment :

- *la qualité des matériaux et des produits, entre autres choses par la promotion du label BENOR,*
- *la qualité de la conception des projets (architecturaux, urbanistiques...), par les contributions de nos ingénieurs et ingénieurs architectes à des cours et des formations,*
- *la qualité de l'exécution, notamment par le biais de nombreuses assistances techniques,*
- *la qualité du produit fini, par exemple par le biais de publications sur des projets exemplaires.*

Le chapitre qui suit présente les activités les plus marquantes du département « PRD », le travail quotidien - et notamment les visites de chantiers, les assistances techniques, les cours donnés dans les écoles et universités ou encore l'ensemble des travaux réalisés au sein des nombreux « Groupes de travail » - n'est donc pas repris ici.

Les publications FEBELCEM

«Une ville dans la ville » – Campus urbain UHasselt, noAarchitecten



L'Université de Hasselt a choisi l'ancienne prison de la ville, située le long du périphérique urbain et utilisée jusqu'en 2005, pour abriter désormais la nouvelle faculté de droit et le Rectorat. Deux nouveaux bâtiments vont encore s'ajouter à cet ensemble. À l'arrière, intégré dans le paysage qui court le long d'un ancien bras comblé du Demer, se dressera un bâtiment abritant les locaux de classe et des bureaux de recherche, tandis qu'à l'avant, s'élèvera un haut bâtiment angulaire transparent, accueillant le Rectorat. Toutes les fonctions essentielles - auditorios, cafétéria, bibliothèque, espaces de réunion - sont intégrées dans l'ex-établissement pénitentiaire. Les trois bâtiments sont reliés entre eux et constituent une ville dans la ville, avec des passages, des rues et des espaces ouverts. Le mur d'enceinte de la prison, qui jadis était un élément négatif d'enfermement, procure désormais - grâce aux portes ouvertes - un sentiment de communauté au sein de la ville estudiantine compacte.



Photo : Eric Schelstraete

« Routes silencieuses. Le béton comme solution durable »

Limiter les nuisances sonores dues au trafic constitue un thème récurrent mais qui n'a jamais été autant d'actualité que lors de cette dernière décennie. L'Union Européenne a d'ailleurs abordé la problématique des nuisances environnementales dans une Directive Européenne de 2002, la « Environmental Noise Directive (END) ». Les états membres ont donc élaboré une cartographie des bruits et mis en place une série d'actions dans le but de prévenir et de réduire les effets néfastes des bruits environnementaux. Ces actions ont pour cible principale les nuisances sonores générées par les autoroutes et voies ferrées fort fréquentées, ainsi que les routes en territoires peuplés ou proches de sites sensibles tels que les hôpitaux et les écoles.

Aussi en Belgique, la Directive END a été appliquée par les différentes régions et de nombreuses actions ont été menées, comme par exemple l'installation d'écrans antibruit le long de certains tronçons d'autoroutes. Les causes de bruit généré par le trafic sont multiples. Il apparaît toutefois que l'interaction des pneus avec la surface de roulement soit la cause majeure de ce bruit. Lorsqu'il s'agit de réduire ces nuisances, il est bien plus efficace de traiter le problème à la source et plus précisément par la réalisation de revêtements silencieux.

C'est la raison pour laquelle le développement de différents types de revêtements ainsi que des traitements de surface alternatifs sont des sujets bien d'actualité et qui ont tout leur intérêt. Ce développement doit s'inscrire dans un processus global de conception. Il est en effet tout aussi nécessaire de garantir les autres caractéristiques essentielles à la construction d'une route : outre la qualité de la surface de roulement, il est ici question, entre autres, de la planéité, du confort, de la rugosité de la surface mais aussi de la durabilité de la route au sens large. En conclusion, il est nécessaire qu'une route soit silencieuse, et ce le plus longtemps possible. Le but est donc de créer du durable plus silencieux.



« L’esplanade des Guillemins, performances techniques et esthétiques des bétons »



En ce début d’année 2015, FEBELCEM a offert à tous ses abonnés, une nouvelle farde du Dossier Ciment, accompagnée du premier Bulletin de l’année 2015, consacré à l’esplanade des Guillemins.

Depuis la construction des premiers centres urbains, le développement des espaces publics dans les villes et les communes constitue une préoccupation majeure. Outils fonctionnels dans la gestion de la mobilité, ils sont aussi espaces de rencontre entre citoyens et visiteurs d’un jour. L’espace public évolue au cours du temps et s’adapte aux nouveaux modes de vie et de transport. La voiture, désormais accessible au plus grand nombre, a littéralement envahi les centres urbains et, en parallèle, le développement des infrastructures de transport en commun et de la mobilité douce est sur le devant de la scène. L’enjeu de l’aménagement des espaces urbains est donc l’équilibre à trouver entre forme, esthétique, fonctionnalité, résistance et pérennité.

Composé de 380 dalles de béton préfabriquées réalisées sur mesure, le projet de l’Esplanade des Guillemins met également en œuvre des techniques routières classiques, telles les revêtements en dalles de béton et en béton armé continu. Ce bulletin dévoile le projet sous tous ses angles et nous espérons qu’il sera source d’inspiration.

Revue ‘Architrave’

La revue Architrave/Architraaf a choisi de publier en couverture de son numéro 180, une photo de la maison « Wall House » dont la façade est réalisée en linteaux de béton préfabriqué. Cette maison est présentée dans le même magazine, à la rubrique « Ciment et béton ». Elle est également présentée dans un « Regard sur le béton » publié sur le site internet de FEBELCEM.

Dans le numéro 181 est paru un article sur « Une ville dans la ville – campus urbain Ancienne prison UHasselt », un bulletin que FEBELCEM a publié en mai 2014.

Le numéro 182 porta son attention sur « Le théâtre de Liège, entre verre et béton ». Cette réalisation très intéressante dans le centre de Liège trouve aussi un écho sur le site de FEBELCEM, rubrique « Regard sur le béton ».



Salons, Congrès et conférences

Congrès international de la route à Prague

Le 12^{ème} Congrès international de la route s'est tenu à Prague du 23 au 26 septembre dernier. Plus de 400 personnes venues de 41 pays (dont une délégation de 25 Belges) ont pris part à ce Congrès très intéressant. Quelque 130 présentations ont été proposées en trois sessions parallèles, auxquelles se sont ajoutées trois visites techniques et plusieurs présentations sur posters ;

Une contribution belge intitulée « Towards a standardized design structure for concrete tramways in Flanders » donnée par Messieurs Filip Flement et Wim De Smet (Société « De Lijn ») a gagné le prix « Best Technical Paper ».

Tous les thèmes importants ont été abordés lors de ce congrès, et notamment :

- Les impacts environnementaux des choix de ciment, des EPD et de l'utilisation de granulats recyclés ;
- Des réflexions sur les aspects économiques, avec une attention particulière pour le choix des paramètres utiles à une analyse des coûts liés au cycle de vie ;
- Les aspects sociaux comme le bruit et la sécurité ;
- L'utilisation de revêtements en béton dans les tunnels, la sécurité incendie, le développement de diverses méthodes de finition de surfaces ;
- Applications urbaines, et en particulier les infrastructures aménagées pour les transports en commun ;
- Qualité et projets de collaboration Public-privé.

Pour FEBELCEM, ce fut aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec des collègues belges. Le dîner organisé lors de la « soirée belge » a permis de renforcer encore les liens d'amitié entre les participants.

La 13^{ème} édition du Congrès international de la route aura lieu en 2018 en Allemagne.



Diathèque EUPAVE



Une contribution belge intitulée « Towards a standardized design structure for concrete tramways in Flanders » donnée par Messieurs Filip Flement et Wim De Smet (Société « De Lijn ») a gagné le prix « Best Technical Paper ».



Journées d'études / Studiedagen

Symposium « Increasing the sustainability value of concrete »

(une collaboration ADEB-VBA, ULB et VUB – avec le soutien de FEBELCEM)

Bruxelles, ULB, 6 mai.

Au travers de thèmes comme l'évaluation du cycle de vie, le béton vert, les nouvelles technologies liées au béton, les améliorations en matière de durabilité, la réalisation d'infrastructures et de bâtiments verts, ce symposium a prouvé et illustré que l'innovation est capable de mener le secteur de la construction vers une croissance économique sans menacer l'intégrité de notre écosystème, notre bien-être social ou nos ressources financières.

Plus de 150 personnes ont participé à ce symposium.

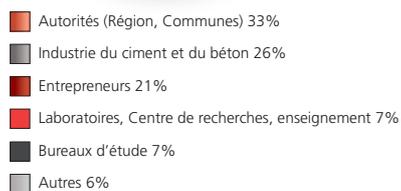
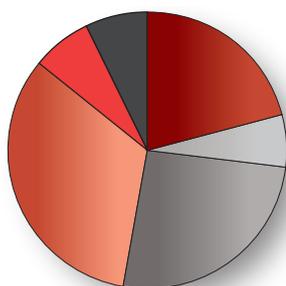
Workshop « Le béton et ses solutions innovantes pour une architecture très basse énergie ou passive »

Une quinzaine d'architectes participaient au workshop technique qui s'est tenu le lundi 19 mai à l'« Architects' House » de Bruxelles autour du thème « Le béton et ses solutions innovantes pour une architecture très basse énergie ou passive ». Lors de sa « key note », l'architecte Joël Coupez (Bureau Coupez) a partagé ses réflexions sur les perceptions du béton par les architectes (« les plus et les moins »), les « solutions thermiques » du béton, ainsi que ses usages présents et à venir notamment l'impression 3D.

Workshop « Très basse énergie et construction passive dans l'architecture en béton »

Près de 35 personnes, surtout des architectes issus des grands bureaux d'architecture, s'étaient inscrites à ce workshop FEBELCEM organisé le 26 mai dernier dans les locaux de l'« Architects House » à Bruxelles. Dans son introduction, l'architecte Eric Soors (bureau META) a présenté une série de projets mettant en évidence les prestations énergétiques des bâtiments (PEB) et les conséquences sur la conception des façades en béton. Cette intervention a nourri les débats animés qui ont suivi.

Participants à la journée d'information Scherpeneuvel 2014



© Meta

Journée d'information « Beton in de Wegenbouw »

Le 20 mai 2014, FEBELCEM a organisé une journée d'information provinciale intitulée « Beton in de Wegenbouw ». Cette journée eut lieu à Scherpeneuvel, en Brabant flamand. Avec plus de 150 participants, ce fut un réel succès. Il faut d'ailleurs relever la forte délégation de représentants des villes et des communes, ainsi que le grand nombre d'entrepreneurs présents. Le programme de cette journée consistait essentiellement en six présentations très intéressantes, évoquant diverses applications de béton préfabriqué et de béton coulé en place pour les routes comme pour les espaces publics.

Workshop « Béton Coloré Lavé » - Charleroi

En Belgique, les projets en béton coloré lavé se multiplient et les bons exemples ne demandent qu'à être mis en valeur. C'est donc autour du projet très réussi de la place de la Digue à Charleroi, que FEBELCEM a réuni une vingtaine d'acteurs (entrepreneurs et auteurs de projets) pour un workshop consacré à la technique du béton coloré lavé.



Programme et intervenants :

- Présentation et discussion sur le thème « Les revêtements en béton coloré lavé dans les espaces publics » - Nathalie Balfroid, FEBELCEM
- Démonstration par Inter-Minerals de planches d'essai avec leurs granulats correspondants - Luc Rens, FEBELCEM / Geert Hofmans, Inter-Minerals
- Exposé et visite de chantier : Place de la Digue - M. Miers, JNC International / M. Demaret, BAM GALERE/ M. Conard, HOLCIM / M. Pondant TSBV
- Lunch et échange d'expérience

Workshop « La préfabrication, meilleure alliée du bâtiment durable ? »

À la demande de FEBELCEM et de la fédération de la brique, le programme de ce séminaire, proposé par la DGO4, a été complété par une table ronde. Jean-François Denoël, assisté de Jef Marinus (FEBE), représentaient le secteur du béton. Des représentants du secteur de la brique et du bois participaient également à cette table ronde.

Dans quelle mesure le choix de la préfabrication (modules, panneaux pré-montés, ossatures montées en atelier...) favorise-t-il l'émergence de bâtiments plus durables ? Quelles sont les techniques en présence (béton, paille, bois) ? Quels choix les constructeurs de ces bâtiments opèrent-ils pour œuvrer dans le sens de constructions exemplaires ?

Ce sont autant de questions abordées lors de ce séminaire suivi par plus de 90 participants.

Visite technique : Liège-Charleroi : « L'utilisation du béton lavé dans l'espace public »

Le 9 octobre 2014, FEBELCEM organisait une excursion technique pour les entrepreneurs et les auteurs de projets flamands, à la rencontre de projets wallons réalisés dans l'espace public. En matinée, les participants ont visité l'Esplanade des Guillemins à Liège. L'après-midi fut consacrée à la découverte de la Place de la Digue et du Quai de Flandre à Charleroi. Les vingt participants extérieurs furent impressionnés par la qualité de finition de ces revêtements en béton esthétiques.



Photo : A. Nullens

Après-midi d'étude FEBELCEM - « Espaces urbains et infrastructures routières en béton : des solutions durables pour l'aménagement de nos territoires. »

Le 6 novembre 2014, FEBELCEM a convié les professionnels wallons du secteur de la construction béton pour une après-midi d'étude sur les espaces publics et les infrastructures routières en béton. 150 professionnels ont répondu présent à cette manifestation, dont voici le compte rendu.

Etienne Willame, Directeur Général de la DG01 du Service Public de Wallonie, a officiellement donné le coup d'envoi de l'après-midi d'étude.



Un joli succès de foule pour la demi-journée
d'étude de FEBELCEM à Soignies...



Photo : Diathèque FEBELCEM

Les exposés se sont ensuite déclinés suivant deux thématiques :

- **Les espaces publics en béton coloré lavé**

Deux projets phares wallons ont été présentés successivement.

En premier, Michael Bianchi – Architecte (L'Escaut Architecture) a parlé du Projet Phenix et en particulier des aménagements des quais de Flandre et Brabant à Charleroi.

Ensuite, Thomas Faes (Dethier Architecture) a présenté le projet de la place des Guillemins à Liège avec un focus particulier sur le travail réalisé lors de la conception, la fabrication et la mise en œuvre des 380 dalles de béton préfabriquées.

Pour clôturer cette session, N. Balfroid a donné un exposé parcourant les règles de l'art de la technique du béton coloré lavé, de plus en plus utilisée dans nos espaces publics.

- **Les infrastructures routières en béton**

Cette session cherchait à couvrir les aspects techniques et de performance des routes en béton, en privilégiant les retours d'expérience de projets concrets nationaux mais aussi internationaux.

Sylvie Smets (Centre de Recherches Routières) a présenté un exposé consacré aux routes silencieuses en béton.

Olivier Germain (CRIC) et Pierre Baesens (Bruxelles Mobilité) nous ont ensuite présenté l'histoire du Viaduc Reyers. À travers l'historique de cette construction, le CRIC a présenté certains des tests effectués sur l'ouvrage et qui ont permis l'évaluation d'éventuelles dégradations. Enfin, les plans futurs de réaménagement du secteur ont été dévoilés.

Vincent Helmus (SPW-DGO1, Direction de la Recherche et du Contrôle routier) était au 12^{ème} Symposium International des Routes en Béton, qui a eu lieu à Prague en septembre dernier. Il nous en a proposé un compte rendu au travers des quatre thèmes sélectionnés, à savoir : « construction durable », « applications urbaines », « conception de revêtements en béton » et « réparation & entretien ».

Enfin, précédant les conclusions de la journée énoncées par A. Jasienski, Dominique Verlaive, Chef de Cabinet-adjoint du Ministre Maxime Prévot (Ministre des Travaux publics, de la santé, de l'Action sociale et du Patrimoine) a également pris la parole avec un exposé intitulé « La qualité de l'infrastructure routière : moteur du développement économique de la Wallonie ».

FEBELCEM remercie encore une fois tous les intervenants qui ont participé à la réussite de cette journée.

Autres événements

« The Concrete Initiative » (BIBM, ERMCO, CEMBUREAU)

Le 27 mars 2014, « The concrete initiative » aura permis à des représentants de la Commission européenne, du secteur de la construction, de la société civile et d'ONG d'échanger leurs points de vue sur la construction durable et les défis à relever pour les années à venir.

Les débats se sont concentrés sur les trois piliers de la durabilité (social, environnemental et économique) puisque la construction durable ne peut s'envisager que si l'on atteint un bon équilibre entre ces trois éléments. En mettant en présence l'ensemble des parties prenantes « The concrete initiative » espère avoir initié un processus de réflexion à long terme.

« The concrete initiative » espère également avoir stimulé les autorités européennes afin qu'elles s'engagent dans des politiques de croissance et l'établissement de normes qui permettront au secteur de la construction de grandir et d'innover dans une voie toujours plus durable.

« The concrete initiative » a été lancée officiellement le 27 mai 2014 à Bruxelles. Le discours de bienvenue fut prononcé par Monsieur Janez Potocnik, Commissaire européen à l'Environnement.

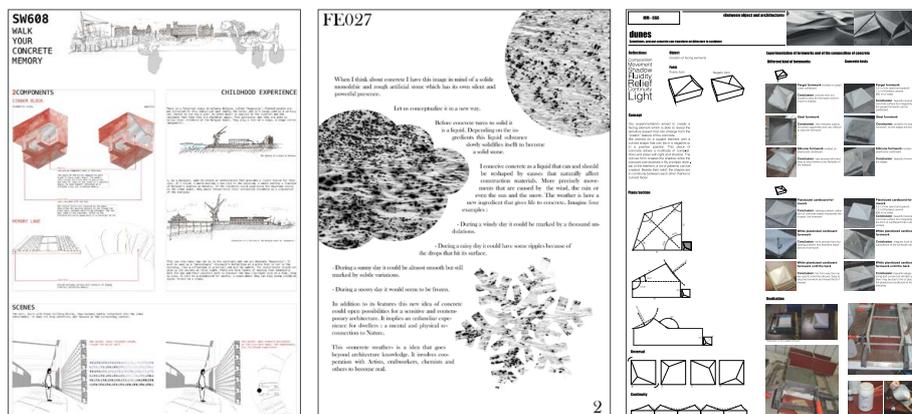
À cette occasion, les débats ont porté sur :

- Le cadre réglementaire nécessaire pour faciliter la création de logements et d'infrastructures sûres et abordables ;
- La transition d'un secteur de la construction axé sur la performance vers la performance de vie ;
- La nécessité de favoriser les ressources et les entreprises locales qui approvisionnent un marché local.

Plus d'informations sur www.theconcreteinitiative.eu

Jury et workshop 'International Concrete Design Competition'

Le 26 mai 2014, le jury (présidé par l'architecte et « curator » Laurent Ney), choisissait trois projets parmi les 21 présentations proposées par des étudiants venus de quatre facultés d'architecture belges.



Les heureux élus, des étudiants des facultés d'architecture de Hasselt et de Liège, ont eu l'opportunité d'aller une semaine à Dublin pour participer à l'« International Concrete Workshop » en compagnie des lauréats venus d'Allemagne, de Hollande et de Turquie.



« International Concrete Design Competition »

La « Masterclass » à laquelle les étudiants lauréats des cinq pays participant au concours ont eu accès, s'est déroulée à Dublin du 17 au 24 août dernier. À l'invitation des organisateurs, l'architecte Laurent Ney a donné une conférence présentant ses propres travaux, dans les locaux de la faculté d'architecture de l'Université de Dublin.

Laurent Ney, qui était déjà Curateur pour la partie belge du concours, a tiré les conclusions lors de l'annonce des résultats finaux de la Masterclass.

Durant ce workshop, les participants ont pu expérimenter l'alliance étonnante de coffrage textile et de béton coulé en place. L'utilisation de granulats et de ciments locaux a eu toute son importance dans ce défi... Plus d'infos et de photos sur le site

http://www.concretedesigncompetition.com/cdc6_pages/cdc6masterclass.php

Entre-temps, les préparatifs ont débuté pour l'édition suivante du concours.

La Masterclass, qui couronnera cette 7^{ème} édition aura lieu durant l'été 2016 à Berlin.

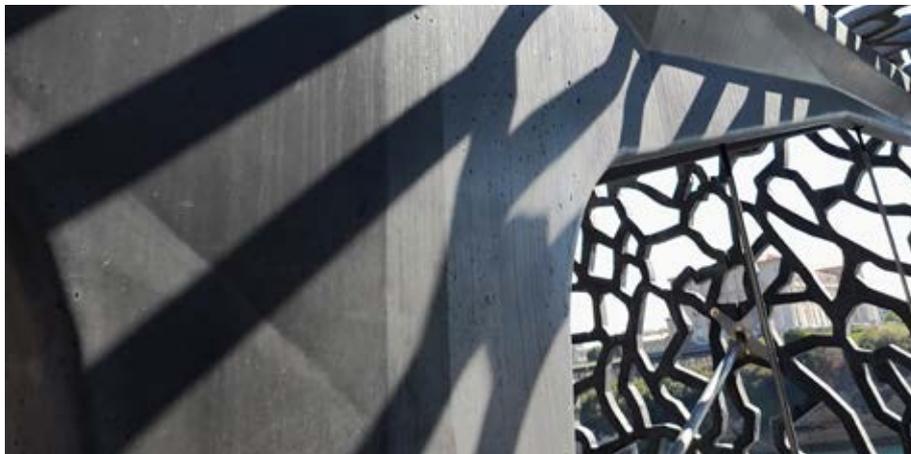
Exposition Willy Van der Meeren

FEBELCEM a été sponsor de l'exposition « Willy Van der Meeren – Wonen 1958-1985 », organisée à Asse à l'occasion de la « Open Monumentendag Vlaanderen » (14 septembre 2014). Les Curateurs étaient Mil De Kooning et Ronny De Meyer, professeurs à l'Université de Gand. L'exposition a duré jusqu'au 23 novembre. Elle offrait une rétrospective bien documentée (plans, photos, maquettes...) de l'œuvre de l'architecte Van der Meeren :

« le dernier représentant d'une série de modernistes en Belgique qui attribuaient une fonction sociale à l'architecture. À côté de cela, il était surtout un bâtisseur inspiré et inventif ».

Conférence Ricciotti (BOZAR)

Les organisateurs de la grande « conférence FEBELCEM » annuelle au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (BOZAR Architecture et A+) avaient fait appel au célèbre architecte français Ruddy Ricciotti. Cette conférence s'est déroulée le 13 octobre dernier dans la salle Henri Leboeuf. 1.200 personnes, parmi lesquelles 400 étudiants, ont pu découvrir ainsi de nombreux projets architecturaux remarquables, réalisés notamment avec des bétons à ultra-hautes performances.



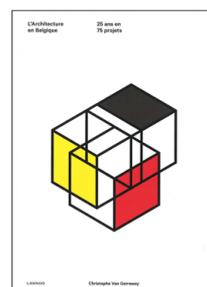
©FEBELCEM)

Nocturne « noArchitecten » (deSingel, Anvers)

Quelque vingt enseignants et animateurs d'ateliers de quatre facultés d'architecture flamandes ont répondu à l'invitation de FEBELCEM (19 novembre). L'événement a été l'occasion de renforcer les contacts existant avec les écoles d'architecture et de faire connaissance avec de nouveaux visages. La nocturne était organisée dans le cadre d'une exposition présentant les travaux du bureau « noArchitecten ». C'est l'ingénieur architecte Philippe Viérin, partenaire de noArchitecten, qui mena la visite. La soirée se termina en beauté par un cocktail.

« L'Architecture en Belgique – 25 ans en 75 projets »

FEBELCEM a sponsorisé cet ouvrage publié chez Lannoo/Racine, dans lequel l'écrivain et critique d'architecture Christophe Van Gerwey (UGent) apporte un regard personnel sur l'histoire récente de l'architecture en Belgique.



BETONICA

En 2014, les résultats du projet BETONICA ont été publiés sur le site www.betonica.be. Il s'agit entre autres d'un accès en ligne des documents relatifs au béton, au sens large du terme, issus des bibliothèques de FEBELCEM et du CSTC. Les autres partenaires sont le Groupement Belge du Béton (GBB) et infobeton.be. Le centre de documentation papier de FEBELCEM/CRIC a été déménagé en grande partie à Heusden Zolder au Limbourg.

La nouveauté par rapport à l'organisation précédente réside dans un outil commun de recherche documentaire globale à travers les fiches documentaires de plusieurs centres de documentation et à travers les textes eux-mêmes. Qui plus est, la recherche d'accord de droits d'auteurs a abouti à l'accès en ligne aux revues de plusieurs éditeurs pour toute personne identifiée. Tout internaute peut demander gratuitement cette identification.

La recherche sémantique multilingue (FR/NL et EN) est pourvue d'une suggestion automatique de termes. Les termes utilisés dans le domaine du béton ont été classés dans différentes catégories et sous-catégories. Ils font l'objet de facettes dynamiques pour affiner les résultats de recherche.

A côté des recherches dans la bibliothèque, une recherche avancée (multicritères) des produits de construction relatifs au domaine du béton dans la base de données « TechCom » reprenant les producteurs est accessible.

En outre, les éléments suivants ont été mis en place par le GBB :

- Modules e-learning en FR et NL
- PPT des journées d'études du GBB mis à disposition
- Webinars
- Concrete Mix Design (programme sous EXCEL) en collaboration avec KHO St Lievens

L'année 2015 sera mise à profit pour inclure l'apport des nouveaux partenaires que sont le CRIC et le Centre de Recherches Routières (CRR) et pour toujours mieux mettre à disposition de tout un chacun l'information relative à l'usage du ciment et de ses applications.

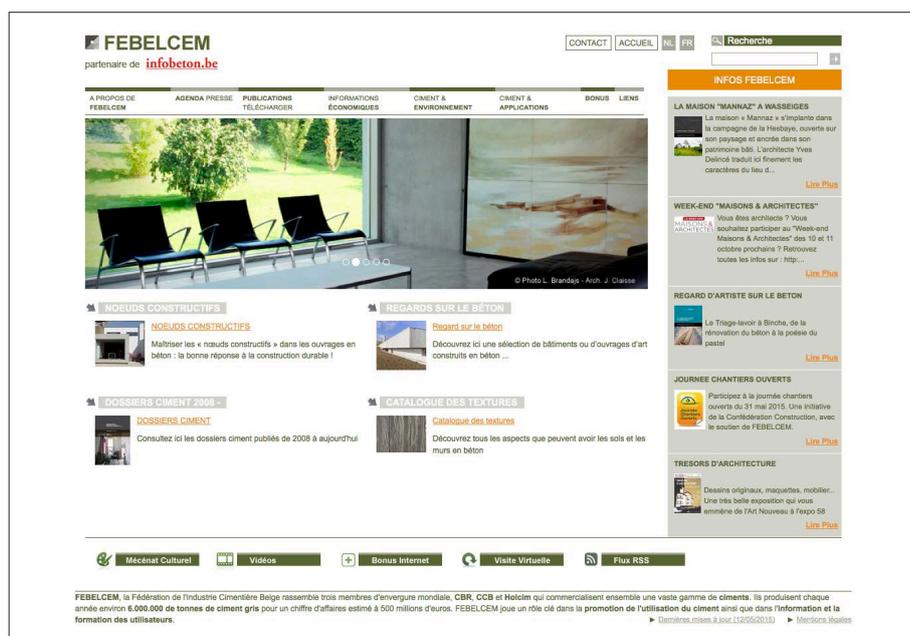


COMMUNICATION

Valoriser l'image de l'industrie cimentière et de ses produits, tel est l'essence même du travail du service communication de FEBELCEM. Sous cette réalité se cachent de nombreux dossiers dont il est question dans ce chapitre...

Des outils informatiques efficaces

Le site internet de FEBELCEM a connu des évolutions techniques importantes en 2014, dues pour une part à un changement de partenaire (la société « Makemeweb » s'occupe dorénavant de la gestion technique de notre site) mais aussi à la volonté de FEBELCEM de dynamiser toujours un outil indispensable pour sa communication. Dans cet esprit, de nombreuses améliorations ont été réalisées dont la dynamisation de la page d'accueil (qui offre désormais une visibilité bien plus grande sur les dernières « infos » de FEBELCEM), l'optimisation du référencement et l'évolution du site vers le « responsive design » (adaptation automatique des pages à la lecture sur tablettes ou sur smartphones)...



Le bilan statistique 2014 du site (chiffres Google Analytics) est le suivant :

- 30.114 internautes ont visités le site, soit une moyenne de 2.509 visiteurs par mois.
- La durée moyenne de ces visites est de 2 minutes 27 secondes
- Les internautes ont consultés 90.211 pages et parmi celles-ci, les plus populaires sont : le schéma animé de fabrication du ciment (8.872 vues) / de Catalogus met betontexturen (2.809 vues) / Les différents ciments (1.317 vues) / de Bouwknopen (1.296 vues) / la page « Historique du ciment » (977 vues) / Les Nœuds constructifs (928 vues)...
- 12.224 fichiers PDF ont été téléchargés. Dans l'ensemble de la documentation, les fichiers les plus demandés sont : le fichier « Metselwerk 1.1 » relatif au Bouwknopen (290 téléchargements) / le fichier « Maçonnerie 1.1 » relatif aux nœuds constructifs (229 téléchargements) / le fichier lié à l'ABC du ciment (211 téléchargements) / la brochure « Betonbouwconcepten en EPB » (199 téléchargements) / la fiche « Degelijk betonmaken met de hand » (185 téléchargements) / la fiche « Comment prescrire un béton » (183 téléchargements) / ...

Pour information, le Rapport annuel 2013 aura été téléchargé 158 fois en français et 65 fois en néerlandais.

Le site internet est également le support exclusif de nos publications « Regards sur le béton ». Quatre nouveaux opus ont été réalisés l'an dernier :

- « Wall house ou la maison-muraille, le béton entre passé et présent »
- « Le Red Star Line Museum : du béton à l'horizon dans le ciel d'Anvers »
- « Le théâtre de Liège, entre verre et béton »
- « Promenons-nous dans les bois » (une école primaire à Uccle)

Pour annoncer ces parutions à notre public, mais aussi pour faire connaître d'autres informations liées à l'actualité de FEBELCEM, huit « To the point » ont été diffusés.

Une assemblée générale fructueuse

L'une des tâches importantes de l'équipe communication a été l'organisation simultanée de l'**Assemblée Générale**, de la **conférence de presse** et de l'**exposition « Ciment et béton, 90 ans de promotion technique »**. En effet, les outils et actions de communication liés à ces événements étaient nombreux : réalisation du rapport annuel, réalisation et envoi de diverses invitations (presse, cocktail pour l'expo, workshops), rédaction et diffusion des communiqués de presse, rappels téléphoniques nombreux, création et montage d'une vingtaine de panneaux didactiques pour l'expo, gestion pratique de ces événements et, bien sûr, mise en place systématique de tous ces éléments sur notre site internet.

Le travail aura payé et le succès fut au rendez-vous, tant en matière de convives présents à l'« Architect's House » de Bruxelles (une soixantaine de participants nous ont rejoints) qu'en terme de retour presse. C'est ainsi que les messages de nos sociétés cimentières ont été repris dans de nombreux médias (liste non exhaustive) : Interview Radio sur « **RTBF-la Première** », dépêche de l'**agence Belga**, articles dans les journaux « **Métro** », « **Vers l'avenir - Escout** », « **La Libre-Immo** », articles dans les magazines « **Je vais construire** », « **Ik ga bouwen** », « **Bouwkronek** », « **La Chronique** », « **Equipment, Road and Construction** », « **Construction** » et enfin « **Bouwbedrijf** ». De nombreux sites internet ont également relayés nos informations.



FEBELCEM assure la visibilité d'infobeton.be

L'équipe communication de FEBELCEM a aussi beaucoup travaillé dans le cadre de la promotion du béton organisée par infobeton.be. A ce titre, les deux « points presse » organisés avec l'aide d'interel les 3 juin et 20 novembre 2014 furent un grand succès.

infobeton.be

Au premier trimestre, infobeton.be a pu ainsi accueillir cinq journalistes chez l'architecte Steven Van Besien, à Berchem (A'pen), tandis qu'au second semestre, c'est l'architecte Yves Delincé qui recevait six journalistes dans une très belle maison située à Wasseiges. Cette dernière visite fit également l'objet d'un beau reportage télévisé toujours visible sur le site infobeton.be.

Deux communiqués de presse furent également réalisés, ayant pour thèmes respectifs : « l'escalier en béton prend sa place en rénovation » et « construire sur un terrain en pente ? La solution par le béton ». Enfin, deux articles publiédactionnels ont été insérés dans les magazines professionnels sélectionnés par le GT Marketing. Ceux-ci parachèvent ainsi une présence médiatique variée et étalée sur toute l'année. Ces articles étaient intitulés « Tous à table, au jardin ! » et « Une production en béton pour l'équipe de Une brique dans le ventre ». Ils sont parus dans les magazines « Tu bâtis, je rénove » / « Beter bouwen & verbouwen » / « Deco idées » / « Actief wonen » / « Je vais construire & rénover » / « Ik ga bouwen & renoveren » ;

© E.Schelstraete



Mais infobeton.be c'est aussi, et peut-être surtout, un site internet qui véhicule nos messages en permanence auprès de nos publics cibles. A cet égard, la grande nouveauté est certainement l'apparition d'une page FACEBOOK liée à notre site. Des infos brèves, des images attrayantes, des « likes » qui nous accompagnent (plus de 1.500 aujourd'hui)... Bref, une communication différente, jeune et décomplexée, qui devrait nous valoir de nouveaux internautes sur notre site internet.

Pour faire vivre le site, l'équipe communication de FEBELCEM réalise et diffuse encore deux concours ainsi que quatre newsletters électroniques (envois par mail + présence dans les news du site internet infobeton.be et des sites de nos partenaires).

Quant aux statistiques 2014, en voici quelques éléments phares : 24.075 visiteurs sur l'année (soit une moyenne de 2.006 par mois), 74.174 pages vues et 9.066 téléchargements réalisés...

Enfin, et pour clore ce chapitre, il faut citer de nombreux partenariats entrepris par infobeton.be (Dobbit TV, Une brique dans le ventre, Livios, Construire et rénover...) dont deux permettent de belles visites de maisons au caractère « béton » très affirmé. Il s'agit des deux événements « Mijn Huis Mijn Architect » (27.000 visiteurs) et « Le Week-end de l'architecture » (8.000 visiteurs pour une première édition réussie).



Annexes statistiques

LIVRAISONS TOTALES DES MEMBRES

Années	Ciment Portland		Ciment métallurgique		Total ciment (x 1.000 t)
	(x 1.000 t)	(%)	(x 1.000 t)	(%)	
2000	4.187	55,8	3.323	44,2	7.510
2005	3.810	57,8	2.777	42,2	6.587
2006	4.051	58,2	2.914	41,8	6.965
2007	4.039	58,3	2.891	41,7	6.930
2008	4.094	57,4	3.042	42,6	7.135
2009	3.893	63,7	2.220	36,3	6.113
2010	3.351	55,9	2.639	44,1	5.990
2011	3.644	53,2	3.200	46,8	6.844
2012	3.320	52,9	2.960	47,1	6.280
2013	3.140	51,3	2.979	48,7	6.119
2014	3.124	49,1	3.240	50,9	6.364

Source : FEBELCEM

EMPLOI DANS L'INDUSTRIE CIMENTIERE BELGE

Années	Nombre d'employés	Nombre d'ouvriers	Nombre total d'heures prestées
	(moyenne mensuelle)	(moyenne mensuelle)	
2000	777	1.086	2.676.617
2005	545	744	2.270.593
2006	496	626	1.787.902
2007	484	612	1.686.837
2008	538	641	1.814.710
2009	549	627	1.746.558
2010	563	621	1.733.718
2011	579	592	1.792.608
2012	621	576	1.842.276
2013	591	558	1.720.247
2014	576	512	1.629.581

Source : PRODCOM

INVESTISSEMENTS DES MEMBRES DE FEBELCEM

Années	Matériel roulant, installations, machines et équipements	Terrains et constructions	Total investissements
		(x 1.000 €)	
2000	56.812	8.346	65.158
2005	25.927	4.923	30.851
2006	40.971	5.293	46.264
2007	33.880	9.895	43.775
2008	20.864	4.072	24.936
2009	23.063	7.394	30.457
2010	38.365	3.606	41.971
2011	29.326	2.358	31.684
2012	20.993	2.807	23.800
2013	24.886	4.256	29.142
2014	26.524	3.386	29.910

Source : FEBELCEM



CHIFFRE D'AFFAIRES

Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
en millions d'euros	555,0	465,3	512,1	522,7	614,6	509,4	495,0	551,5	507,3	484,3	484,8

Source : PRODCOM

LIVRAISONS DES MEMBRES A L'EXPORTATION (%)

Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Destination											
Pays-Bas	42,4	35,1	35,4	32,7	33,1	35,2	38,2	36,8	38,8	38,2	
France	46,9	44,0	49,0	54,0	54,7	51,6	49,5	52,1	50,7	50,3	
Allemagne	4,4	8,1	8,5	6,8	4,9	6,7	5,5	4,5	4,2	5,6	
G.D. Lux.	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,4	1,3	1,5	
Royaume-Uni	0,8	0,7	0,9	0,6	0,6	0,4	0,7	0,4	0,5	0,5	
Autres UE	0,3	4,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	
TOTAL U.E.	95,8	93,5	94,8	95,3	94,4	95,1	95,2	95,4	95,6	96,1	97,4
HORS U.E.	4,2	6,5	5,2	4,7	5,6	4,9	4,8	4,6	4,4	3,9	2,6

Europe extra U.E.	1,4	0,1	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Afrique	1,8	5,1	4,5	3,9	4,9	4,4	4,5	4,2	4,1	3,6	2,6
Amérique	0,4	0,4	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
Asie	0,1	0,2	0,2	0,0	0,6	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0
Océanie	0,5	0,6	0,3	0,5	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0
TOTAL	2.189	2.174	2.200	2.281	2.339	1.839	1.697	1.825	1.602	1.548	1.521

(1.000 t)

Source : FEBELCEM

CONSOMMATION DE CIMENT GRIS DANS LES PAYS DE L' U.E. (X 1.000 T)

Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays											
Belgique	6.125	5.795	6.039	5.954	6.027	5.522	5.826	6.553	6.410	6.039	6.123
Pays-Bas	6.250	5.376	5.585	5.912	6.325	5.350	4.760	5.255	4.400	4.200	4.100
France	20.633	22.515	23.852	24.803	24.116	20.381	19.785	21.410	19.973	19.217	18.165
Allemagne	35.683	27.043	28.920	27.352	27.338	25.256	24.600	27.963	26.700	26.545	27.059
G.D. Lux.	534	538	572	591	571	531	449	485	415	433	440
Royaume-Uni	13.360	13.711	13.833	14.486	12.402	9.458	9.810	10.376	9.654	9.643	10.890
TOTAL U.E. des 28	221.147	239.052	255.176	261.235	241.614	193.456	182.598	185.623	160.431	149.709	150.315

Source : Cembureau



LIVRAISONS DES MEMBRES EN BELGIQUE

Par mode de transport et de conditionnement

Années	Total (x 1.000 t)	Mode de transport			Conditionnement	
		Eau	Fer	Camion	Sac	Vrac
		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
2000	5.321	3,0	0	97,0	16,0	84,0
2005	4.413	4,6	0	95,4	12,1	87,9
2006	4.765	4,7	0	95,3	11,2	88,8
2007	4.650	4,9	0	95,0	11,2	88,8
2008	4.796	5,0	0	95,5	10,0	90,0
2009	4.273	4,5	0	95,9	10,1	89,9
2010	4.293	4,1	0	95,9	9,6	90,4
2011	5.019	5,2	0,0	94,8	8,5	91,5
2012	4.678	4,6	0,0	95,4	8,0	92,0
2013	4.571	5,3	0,0	94,7	7,6	92,4
2014	4.843	5,2	0,0	94,8	7,7	92,3

Par catégorie et classe

Années	Total (x 1.000 t)	Ciment Portland (CEM I, II et V)				Ciment métallurgique (CEM III)			Total		
		Classe de résistance			Total	Classe de résistance			Classe de résistance		
		32,5	42,5	52,5		32,5	42,5	52,5	32,5	42,5	52,5
		(%)				(%)			(%)		
2000	5.321	18	16	14	48	16	36	52	34	52	14
2005	4.413	16	7	27	50	13	36	50	29	43	27
2006	4.765	15	7	30	52	12	35	47	28	42	30
2007	4.650	15	7	31	53	14	33	47	29	40	31
2008	4.796	14	7	31	52	8	40	48	22	47	31
2009	4.273	15	10	33	58	8	34	42	23	44	33
2010	4.293	14	6	29	49	10	41	51	24	47	29
2011	5.019	12	6	28	46	9	45	54	21	51	28
2012	4.678	13	5	28	46	9	45	54	22	50	28
2013	4.571	14	4	27	45	9	46	55	23	50	27
2014	4.843	13	4	25	42	8	50	58	21	54	25

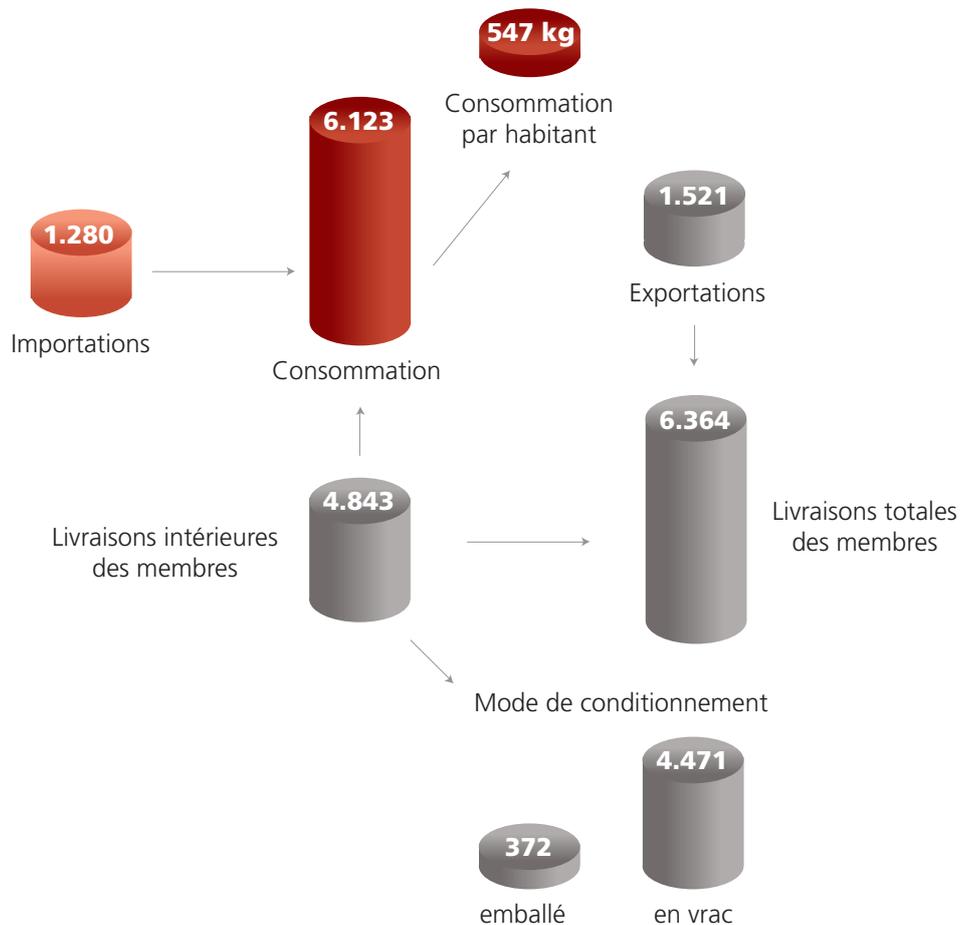
Livraisons aux industries transformatrices

Années	Total (x 1.000 t)	Produits en béton & Fibres-ciment		Béton prêt à l'emploi		Livraisons sur chantier		Livraisons au négoce	
		(x 1.000 t)	(%)	(x 1.000 t)	(%)	(x 1.000 t)	(%)	(x 1.000 t)	(%)
2000	5.321	1.420	26,7	2.723	51,2	316	5,9	863	16,2
2005	4.413	1.172	26,6	2.291	51,9	356	8,1	595	13,5
2006	4.765	1.241	26,1	2.517	52,8	398	8,4	609	12,8
2007	4.650	1.216	26,2	2.573	55,3	271	5,8	590	12,7
2008	4.796	1.274	26,6	2.690	56,1	295	6,2	537	11,2
2009	4.273	1.127	26,4	2.290	53,6	364	8,5	492	11,5
2010	4.294	1.087	25,3	2.299	53,5	487	11,3	421	9,8
2011	5.019	1.246	24,8	2.728	54,4	582	11,6	462	9,2
2012	4.678	1.127	24,1	2.551	54,5	576	12,3	424	9,1
2013	4.571	1.024	22,4	2.498	54,7	636	13,9	412	9,0
2014	4.843	1.004	20,7	2.676	55,3	743	15,3	420	8,7

Source : FEBELCEM

SCHÉMA DU SECTEUR

(en milliers de tonnes)





FEBELCEM

Partenaire d'infobeton.be

FEBELCEM A.S.B.L.

Boulevard du Souverain, 68

1170 Bruxelles

Tél. : 02 645 52 11

Fax : 02 640 06 70

info@febelcem.be

www.febelcem.be

